

INSTRUMENTS QUALITÉ

Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux

pour les maisons de jeunes



**Manuel d'élaboration des concepts
d'action généraux pour les maisons de jeunes**

TABLE DES MATIÈRES

1. CONCEPTION DE L'ÉDUCATION ET NÉCESSITÉ D'UN CONCEPT DANS L'ANIMATION JEUNESSE EN MILIEU OUVERT	7
2. CADRE LÉGAL ET PRINCIPES D'ÉLABORATION D'UN CONCEPT D'ACTION GÉNÉRAL	10
3. UTILITÉ D'UN CONCEPT D'ACTION GÉNÉRAL.....	14
4. MODÈLES CONCEPTUELS.....	22
5. CONTENU ET ÉLABORATION DU CONCEPT D'ACTION GÉNÉRAL	28
5.1. Introduction.....	28
5.2. La commune, la région, le quartier.....	29
5.3. Jeunes de la région, jeunes du quartier.....	31
5.4. Objectifs.....	33
5.5. Fonctionnement cadre de la maison de jeunes.....	42
5.6. Évaluation.....	43
5.7. Annexes du concept d'action général	45
6. ANNEXES.....	46
6.1. Lignes directrices pour l'élaboration du concept d'action général	46
6.2. Références et sources	47

Préface

Pour les pédagogues, les concepts pédagogiques servent à planifier à long terme, à échanger de manière structurée au sein de l'équipe ainsi qu'à évaluer régulièrement le travail pédagogique. C'est la raison pour laquelle le « Concept d'action général » fait, depuis plusieurs années, partie intégrante des conventions des maisons de jeunes.

En 2016, la modification de la loi sur la jeunesse a introduit un nouveau modèle obligatoire d'assurance qualité. Le cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes est particulièrement important, car il définit les principes, caractéristiques et champs d'action de l'éducation non formelle. Le fait que le cadre de référence national sur l'éducation non formelle s'applique aussi bien à l'accueil extrascolaire des enfants qu'à l'animation jeunesse en milieu ouvert peut renforcer la collaboration entre les différents prestataires de l'éducation non formelle (par ex. concernant le passage du foyer de jour à la maison de jeunes). Ce cadre global et l'introduction d'outils d'assurance qualité communs soutiennent également la cohérence des processus et des approches pédagogiques. Si les méthodes sont bien entendu différentes (voir par ex. les caractéristiques de la participation utilisées pour les concepts dans la petite enfance, chez les enfants d'âge scolaire et les jeunes), les objectifs doivent cependant être cohérents et se compléter.

Les éléments conceptuels de l'éducation non formelle – caractéristiques et principes de l'éducation non formelle, rôle des pédagogues et domaines de compétence – sont présentés volontairement sous forme très générale dans le cadre de référence national. Les maisons de jeunes doivent adapter la mise en œuvre de leurs concepts aux conditions locales et/ou régionales ainsi qu'aux directives de la structure gestionnaire et aux exigences de la commune. Le présent guide a pour objectif d'aider les spécialistes de l'animation jeunesse dans la rédaction de leurs concepts d'action généraux. Outre des informations sur la législation, des réflexions sur l'intérêt des concepts et sur les axes prioritaires possibles, il présente également en détail les différents éléments d'un concept. La structure du guide suit la liste des différents éléments indispensables à tout concept, comme le prévoit le cadre de référence national (voir « Lignes directrices pour l'élaboration du concept d'action général » du cadre de référence). Pour chaque domaine, par ex. « Objectifs », « Jeunes de la région », nous avons dressé une liste de questions qui peuvent aider à l'élaboration du concept. Elle est conçue comme une suggestion et les questions ne sont que des exemples. D'autres questions plus spécifiques devront certainement être soulevées lors de l'élaboration du concept.

Il est fondamental que la structure gestionnaire et le personnel pédagogique s'approprient le concept, qu'ils s'y identifient et qu'ils veuillent l'utiliser pour communiquer envers le grand public sur leur travail pédagogique. C'est pourquoi toutes les explications présentées ici doivent être considérées comme des conseils. Il incombe aux responsables de la maison de jeunes de rédiger leur concept en fonction des besoins qu'ils auront définis et des conditions locales et, conformément aux lignes directrices du cadre de référence, d'établir différents axes prioritaires.

1. Conception de l'éducation et nécessité d'un concept dans l'animation jeunesse en milieu ouvert

« En ayant une compréhension émancipée de leur rôle au sein de l'éducation non formelle et en se faisant une image moderne de l'enfant, les pédagogues prennent de plus en plus conscience de ce qu'est la bonne qualité pédagogique dans les institutions de l'éducation non formelle. »¹

Au cours des deux dernières décennies, l'animation jeunesse en milieu ouvert a connu une évolution fondamentale. Au Luxembourg, le nombre de maisons de jeunes a été multiplié par trois (on compte aujourd'hui environ 65 structures) et leur travail s'est professionnalisé (cf. Schröder R., 2013). Si l'animation jeunesse en milieu ouvert avait déjà été dotée d'une base juridique en 1999 grâce au « Règlement grand-ducal du 28 janvier 1999 concernant l'agrément gouvernemental à accorder aux gestionnaires de services pour jeunes », qui lui attribuait alors des domaines d'activités bien définis, ses missions ont continué de se développer au fil des ans et se sont parfois multipliées. Dès 1999, les missions étaient si étendues que d'autres adaptations aux modifications de la société sont tout à fait possibles. Les enfants et les jeunes passant de plus en plus leur temps libre en dehors du foyer familial, l'animation jeunesse en milieu ouvert a pris une importance croissante. La qualité du travail pédagogique fourni par les éducateurs des maisons de jeunes exerce une influence importante et directe sur leur développement. L'animation jeunesse est considérée depuis des décennies comme un lieu d'apprentissage (cf. Böhnisch, 2013) et l'aspect éducatif de l'animation jeunesse a été mis en lumière depuis des années au Luxembourg, tant dans la formation des responsables jeunesse que dans le domaine de l'animation jeunesse en milieu ouvert (voir par exemple la publication « Jugendarbeit als Bildungsarbeit », Ance, 2010). La notion d'éducation non formelle, telle qu'elle est utilisée aujourd'hui en tant qu'orientation pédagogique centrale, aussi bien dans l'accueil extrascolaire des enfants que dans l'animation jeunesse, est depuis longtemps un élément central des concepts d'action généraux et des activités pédagogiques des maisons de jeunes luxembourgeoises (Bodeving, 2013a ; Bodeving, 2009 ; Biewers, 2011). Le cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes définit l'éducation comme « *la confrontation active et dynamique d'un individu à lui-même et à son environnement (...). L'éducation doit répondre à trois exigences :*

- *l'autodétermination,*
- *la participation au développement social et*
- *la prise de responsabilités »²*

Les institutions de l'éducation non formelle offrent aux jeunes la possibilité de faire leurs propres expériences, d'expérimenter différentes formes d'interaction et de nouer des relations avec des adolescents de leur âge, sur la base du volontariat et dans un espace offrant protection et sécurité. Les adultes de référence, ainsi que les pairs, contribuent aux processus d'éducation non formelle.

« Le groupe de pairs aide le jeune à trouver son identité, en ce sens qu'il lui offre des possibilités d'identification et des styles de vie spécifiques et qu'il confirme la représentation qu'il se fait de lui-même. Dans le milieu ouvert de la maison de jeunes, le groupe de pairs bénéficie de l'espace nécessaire pour tester collectivement des modèles et comportements sociaux. Le groupe de pairs offre sécurité et stabilité et aide

1/ Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux pour les services d'éducation et d'accueil pour enfants, SNJ, 2017, p. 9

2/ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse & Service National de la Jeunesse, 2018, p. 19

le jeune à gérer les incertitudes qui se manifestent à l'adolescence. À travers leurs contacts avec les jeunes de leur âge, les adolescents développent et articulent des opinions et des valeurs pour eux-mêmes ainsi que dans leur confrontation avec la société »³.

Ensemble, les jeunes peuvent se découvrir, découvrir les autres, se définir par rapport aux autres et à travers eux. Ils peuvent participer à différentes activités, ce qui permet de développer et de promouvoir des compétences variées qui aident à s'orienter et à s'intégrer dans la société (compétences individuelle, sociale, technique et méthodologique).

Dans les concepts d'éducation non formelle, le jeune est considéré comme co-constructeur de son éducation. Il joue donc un rôle central dans la conception de sa vie et de son parcours éducatif.

Ce principe entraîne également un changement de paradigme dans la mission éducative des pédagogues. L'adulte accompagne le jeune dans son développement (rôle de l'assistant éducatif) et la responsabilité lui incombe de prendre le jeune en compte dans sa globalité et de le soutenir individuellement.

Dans l'animation jeunesse en milieu ouvert, le rôle du pédagogue représente un enjeu spécifique, car il n'existe que peu de structures et de processus établis et formalisés. À lui seul, le principe du volontariat et de l'ouverture est source d'incertitude pour le personnel. « Je ne sais pas ce qui m'attend demain, quels jeunes viendront à la maison de jeunes, quels seront leurs exigences, leurs besoins, leurs problèmes et leurs envies ». C'est un témoignage que l'on entend fréquemment et qui reflète bien la réalité de l'animation jeunesse dans les maisons de jeunes. Aucune certitude ne permet de structurer le planning à l'avance. Au contraire, on attend des pédagogues qu'ils établissent des concepts et formulent des objectifs, mais les conditions dans lesquelles ils doivent travailler peuvent sensiblement évoluer au cours des trois années du concept. La population des visiteurs de la maison de jeunes enregistre effectivement d'importantes fluctuations, en fonction de l'âge, des bandes d'ami(e)s, etc. Et donc aussi des fluctuations dans les besoins individuels, les intérêts, mais aussi dans les problèmes des jeunes et donc dans les défis auxquels est confronté l'animateur jeunesse.

Benedikt Sturzenhecker parle ici d'« anarchie organisée » : *« Il s'agit, d'une part, d'« organisation », c'est-à-dire de concevoir et de structurer le champ d'action et l'action et, d'autre part, d'« anarchie », c'est-à-dire de reconnaître un chaos productif qui ne doit pas être bouleversé par la planification... »⁴.*

Il est évident qu'une animation jeunesse réussie doit s'appuyer sur le principe du dialogue entre le pédagogue et les jeunes.

Le jeune, responsable de l'organisation de sa vie, est intégré aux activités de la maison de jeunes ; il peut et doit prendre part aux décisions. Le caractère discursif rend l'adaptation continue de l'action de l'éducateur aux souhaits et aux besoins du jeune visible et compréhensible.

C'est aussi cette « anarchie organisée » et donc l'ouverture du champ d'action et de l'action pédagogique qui empêchent parfois l'animateur jeunesse et la maison de jeunes de se forger une identité professionnelle propre et clairement définie et

de l'affirmer consciemment vis-à-vis du public. La conception de son propre travail, la réflexion sur ses propres possibilités et limites représentent ici un document exemplaire pour chaque animateur jeunesse et pour la maison de jeunes : il permet de planifier l'action pédagogique ainsi qu'une évaluation et un développement efficaces. Le travail de conception est donc un outil nécessaire pour organiser l'anarchie et la discursivité permanente – elles aussi nécessaires – et soutenir ainsi le travail éducatif de manière compétente.

2. Cadre légal et principes d'élaboration d'un concept d'action général

Le travail pédagogique mené dans les maisons de jeunes se distingue par plusieurs années de tests des mesures de qualité, elles-mêmes renforcées par l'ancrage légal dans la loi modifiée sur la jeunesse. Le travail de conception dans les maisons de jeunes et les mesures d'assurance qualité ont été développés en collaboration avec les quelques maisons de jeunes existantes au début. C'est seulement à partir de 2012 que le ministère de la Famille et le SNJ se sont mis à adapter ces processus ainsi que les expériences de suivi de la qualité pour l'accueil extrascolaire des enfants (Achten/Bodeving, 2017).

L'article 32 de la loi modifiée sur la jeunesse (Loi du 24 avril 2016 portant modification de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse) dispose que les structures gestionnaires des services d'éducation et d'accueil pour enfants qui travaillent avec des chèques-service accueil ainsi que les structures gestionnaires des services de la jeunesse qui reçoivent une aide financière de l'État sont tenues d'élaborer un concept pédagogique décrivant les priorités, les outils et les méthodes pédagogiques qui permettent de mettre en œuvre au niveau local les objectifs du cadre national de référence.

Le concept inclut :

- un concept pédagogique de la pratique précisant les modalités de mise en œuvre des objectifs généraux et des principes pédagogiques fondamentaux au niveau local ou régional,
- les modalités de l'auto-évaluation,
- les domaines dans lesquels des projets seront développés pour assurer la qualité pédagogique,
- le plan de formation continue du personnel.

Le concept pédagogique est valide pendant 3 ans ; il est accepté et validé par le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

L'élaboration des concepts se base sur le cadre de référence national sur l'éducation non formelle. Pendant des décennies, seules les écoles ont été considérées comme des institutions éducatives. La dernière modification de la loi sur la jeunesse accorde une plus grande importance au développement et à l'assurance de la qualité du travail pédagogique réalisé dans les maisons de jeunes et les valorise davantage.

Le cadre de référence national sur l'éducation non formelle décrit les critères et principes du travail pédagogique dans l'éducation non formelle. Les réflexions sont centrées sur l'image de l'enfant et du jeune en tant que membre compétent et effectif de la société, l'image d'une personne responsable de l'organisation de sa vie et de son développement. Le pédagogue endosse alors le rôle de l'accompagnant qui apporte son soutien. Ces deux aspects de l'animation jeunesse (image du jeune et rôle du pédagogue) sont des thèmes centraux qui sont traités en détail par le cadre de référence national.

Le concept de la maison de jeunes en tant que mise en œuvre locale du cadre de référence national est évalué dans le cadre du processus de suivi par les collaborateurs du SNJ (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse/Service National de la Jeunesse, 2016).

Notons ici qu'outre le travail de conception, la loi modifiée sur la jeunesse introduit également les éléments obligatoires ci-dessous :

- tenue d'un journal de bord,
- formation régulière des collaborateurs pédagogiques.

En fixant des objectifs pédagogiques, en définissant l'éducation non formelle et les différents champs d'action dans le domaine de la petite enfance, des enfants d'âge scolaire et des jeunes, le cadre de référence national sur l'éducation non formelle joue un rôle précurseur, aussi bien pour l'évaluation externe, pour l'établissement du journal de bord que pour le concept d'action général. Toutes les mesures d'assurance qualité doivent soutenir aussi bien le travail et le développement des différentes structures de l'animation jeunesse, mais aussi poursuivre le développement des concepts de l'éducation non formelle au niveau national. C'est pourquoi les mesures et les outils ne doivent pas être considérés séparément, ils sont au contraire étroitement liés et ont, en tant que système, l'ambition d'aider le développement de l'organisation : le journal de bord a pour fondement la conception ou les concepts ; la documentation quotidienne ou hebdomadaire peut et doit être utilisée pour vérifier et améliorer les concepts.

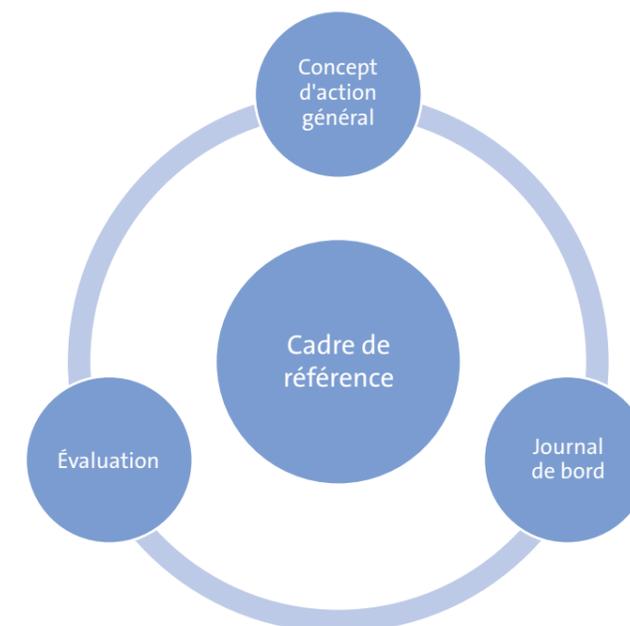


Illustration 1: le cadre de référence sur l'éducation non formelle en tant qu'élément central des mesures de qualité

Le concept général s'inspire du cadre de référence national sur l'éducation non formelle, mais il adapte ses priorités et ses actions pédagogiques aux conditions et aux besoins locaux.

Le journal de bord permet à la fois de rendre visible l'utilisation de l'offre ainsi que de structurer une offre hétérogène. Cela signifie également que les offres pédagogiques mentionnées dans le concept, par ex. dans le cadre de la réflexion sur

les objectifs, doivent se retrouver dans le journal de bord et que l'offre ainsi que la portée apparaissent ici clairement. Le journal de bord peut alors être considéré comme partie intégrante de l'évaluation. Les différents domaines et les différentes réalisations sont résumés chaque année dans le rapport annuel. Le journal de bord et le rapport annuel pouvant tous deux être utilisés pour l'évaluation, ils ont également une influence sur l'évolution du concept d'action général.

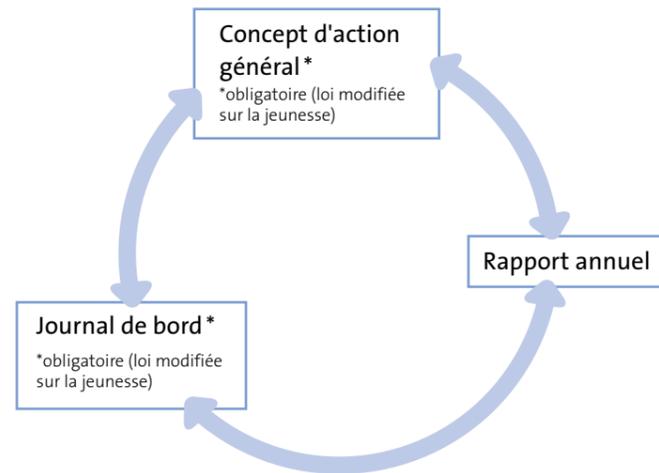


Illustration 2 : la triade concept d'action général, journal de bord, rapport annuel

Les principes fondamentaux suivants doivent impérativement être respectés lors de l'élaboration d'un concept spécifique à une institution :

- législation nationale
- cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes
- le cas échéant, le schéma directeur et/ou le concept de la structure gestionnaire
- le cas échéant, les concepts pédagogiques spécifiques suivis par une institution (voir chapitre « modèles conceptuels »)
- littérature spécialisée

Le concept d'action général est un document fondamental pour le travail pédagogique mené au sein de la structure pendant 3 ans. Il sert de base pour le travail quotidien, mais aussi pour les activités et les projets spécialisés. Il incombe à l'auteur et, le cas échéant, à son équipe d'organiser rigoureusement les informations nécessaires, ainsi que d'analyser et d'évaluer la situation globale. Le concept pédagogique influence le quotidien des jeunes au sein de la maison de jeunes ainsi que celui de l'ensemble du champ d'activités de la maison de jeunes.

Le concept doit être porté et mis en œuvre par l'ensemble de l'équipe et par la structure gestionnaire. Il est donc primordial d'accorder le temps et la réflexion nécessaires à son élaboration.

Les concepts pédagogiques ne sont pas des solutions toutes faites ou des instructions expliquant le fonctionnement de l'éducation. Les concepts d'action pédagogiques donnent aux équipes des institutions une orientation commune, avec toutes les conséquences que cela implique. Lorsqu'une équipe opte pour un concept d'action pédagogique, toutes les mesures nécessaires à sa réalisation doivent être respectées.

A contrario, cela ne signifie pas qu'un concept est voué à l'échec si les conditions ne sont pas favorables. Les équipes ouvertes, flexibles et créatives peuvent malgré tout parvenir à transposer les contenus des concepts d'action dans la pratique pédagogique quotidienne.

3. Utilité d'un concept

« Pourquoi développer un concept dans l'animation enfance et jeunesse ? » C'est la question qu'ont examinée en détail C. Breede, H. von Spiegel et B. Sturzenhecker (Breede et al., 2007).

Ils expliquent, en 11 arguments, l'utilité de l'élaboration d'un concept. Nous reprenons ici ces arguments et les mettons en lien avec la situation du Luxembourg.

L'élaboration d'un concept permet de participer à des dialogues qualité

Lorsque l'équipe est au clair sur l'orientation de son travail, lorsqu'elle a conscience du public auquel elle s'adresse et des besoins et objectifs propres à la structure, elle peut participer aux dialogues qualité de l'animation jeunesse à différents niveaux : local, régional, mais aussi national. Les informations tirées de la pratique quotidienne et de précieuses expériences peuvent ainsi être intégrées aux réflexions, dispositions et décisions élaborées aux différents niveaux, ce qui entraîne plusieurs effets positifs :

- Au niveau local : les professionnels peuvent co-concevoir les événements de la politique jeunesse, l'animation jeunesse peut donc être encore mieux adaptée aux jeunes sur le terrain.
- Au niveau régional : la définition commune des objectifs et des méthodes d'action facilite le travail en réseau entre plusieurs structures.
- Au niveau national : l'expérience, le savoir-faire et les compétences des professionnels peuvent être directement pris en compte dans les directives nationales et donc participer à la définition de la politique jeunesse nationale.

Le fait que tous les concepts s'appuient sur le cadre de référence national permet non seulement de les comparer, mais aussi de les utiliser dans le processus d'amélioration de toutes les mesures de qualité (par ex. lors de la révision du cadre de référence national).

L'élaboration d'un concept clarifie les missions

« L'animation enfance et jeunesse est sans cesse confrontée au fait qu'elle ne connaît pas toutes les missions, que les missions sont contradictoires, que de nombreuses missions très différentes sont assignées au même moment, que les missions sont floues et « trop larges », que les différents donneurs d'ordre ne se connaissent pas, que les financements et la reconnaissance sont liés à la réalisation des missions, que les puissants imposent leurs missions (au détriment d'autres missions), que les missions peuvent changer très rapidement, etc. »⁵ ». En s'efforçant de respecter toutes les missions (qui, dans le pire des cas, ne sont pas clairement formulées), les animateurs risquent de s'enfermer dans le cercle vicieux de l'« activisme » et de l'action non structurée, ce qui peut conduire au surmenage et/ou à la frustration.

Le concept « doit être élaboré par chaque équipe de manière concrète, en tenant compte des attentes des participants, des ressources humaines, matérielles et de la situation politique »⁶. Outre les attentes de la structure gestionnaire et du ministère, l'environnement communal et la population présente dans le rayon d'action de la structure sont d'une très grande importance.

L'élaboration du concept commence par une analyse de la situation de départ. Les auteurs du concept doivent parfaitement connaître le cadre légal du domaine de la jeunesse, en particulier la loi qui régit l'assurance qualité dans les structures des services d'éducation et d'accueil pour enfants et de l'animation jeunesse. L'éducateur doit en outre posséder une certaine connaissance de la situation sociale actuelle, au niveau local, régional, national et même international. Dans notre société mondialisée, les discussions, les conflits et les confrontations polémiques nuisent aux relations entre les jeunes et représentent des problèmes spécifiques qui préoccupent les jeunes et peuvent porter atteinte à leur développement.

Lors de l'élaboration et de la lecture du concept, il est important de savoir qui sont l'auteur et la structure gestionnaire de la maison de jeunes. En effet, les attentes adressées aux pédagogues en dépendent en partie. Il faut ainsi déterminer si la structure est gérée par un organisme d'utilité publique et si celui-ci emploie des pédagogues. La question du soutien et du conseil pédagogiques est importante de manière générale, indépendamment du type de structure gestionnaire.

Toutes ces réflexions aident à clarifier la définition des missions et à prendre conscience d'éventuelles missions contradictoires, respectivement à fixer des priorités.

L'élaboration d'un concept favorise la participation

L'article 6 du règlement grand-ducal « gestionnaires de services pour jeunes » de 1999 définit les missions de l'animation jeunesse. L'une des principales missions de l'éducation est de promouvoir la participation des jeunes et de les aider à devenir des citoyens critiques et actifs (*« de garantir par des actions diversifiées une participation active des jeunes... »*). Depuis lors, les efforts de l'éducation non formelle au Luxembourg se sont intensifiés en ce sens et font désormais partie intégrante des concepts pédagogiques dans presque toutes les institutions.

En intégrant les jeunes au processus d'élaboration du concept, on garantit qu'il répond à leurs souhaits et à leurs intérêts. Le processus de participation permet également de montrer aux jeunes la nécessité des processus de négociation (par ex. acceptation et importance de la recherche d'un consensus).

Le cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes définit la participation comme l'une des caractéristiques de l'éducation non formelle et la considère également comme un champ d'action (« Valeurs, démocratie, participation ») au sein duquel l'animation jeunesse stimule les compétences des jeunes. Différentes initiatives et possibilités aident les animateurs jeunesse dans la compréhension et la mise en œuvre des processus participatifs dans les différentes structures.

L'élaboration d'un concept doit aussi bien favoriser la participation des jeunes lors de l'élaboration elle-même que garantir leur participation aux réflexions et approches représentées, c'est-à-dire considérer comme fondamentales les méthodes et les offres de la participation.

5/ Breede et al., p. 40

6/ von Spiegel, 2013, p. 500

L'élaboration d'un concept crée de la transparence et de la légitimité

Il est encore malheureusement à déplorer que l'animation jeunesse en milieu ouvert souffre d'une image négative et que les remarquables résultats pédagogiques de ces structures soient encore largement ou du moins en partie méconnus. Pour faire évoluer les mentalités dans la population, toutes les instances (officielles) concernées doivent collaborer. L'image que l'animateur jeunesse a de lui-même et de son rôle ainsi que la manière dont il se positionne dans le domaine de l'animation jeunesse en milieu ouvert sont également déterminantes. Le travail pédagogique non formel ne distribue pas de note, la présence et la participation ne sont pas obligatoires, il n'existe aucun moyen de pression répressif. Quels sont les indices permettant de mesurer la « réussite » de l'animation jeunesse et dans quelle mesure « ses méthodes de travail et son impact sont-ils visibles pour les personnes extérieures ? » (cf. Breede et al., 2007)

Seule une communication claire sur la mission éducative de l'institution, sur les objectifs et les méthodes utilisées pour la mettre en œuvre permet d'affronter et de déconstruire les préjugés dominants, qui prétendent que l'animation jeunesse serait vaine, inutile et ne consisterait qu'à faire le pitre et à fainéanter. Un concept écrit prouve que l'animation jeunesse non formelle est clairement structurée, que le personnel est composé de pédagogues diplômés qui continuent à se former et que chaque structure suit des directives pédagogiques sur lesquelles se base son travail.

Nous distinguons différents domaines de l'animation jeunesse en milieu ouvert. D'une part, un « lieu de rencontre », souvent grossièrement résumé en « billard, baby-foot et PlayStation ». Ce local et cette période sont souvent considérés - à tort - avec condescendance, mais ces moments de rencontre ouverte sont importants pour la planification des activités et des projets et ont une influence directe sur la construction du concept : en tant que « tiers parmi les pairs » (cf. Cloos/Königeter/Müller/Thole), l'éducateur peut établir un lien avec les jeunes en jouant au baby-foot (par exemple), collecter des informations sur les jeunes et déterminer leur situation, leurs souhaits et leurs besoins en les observant consciemment. Des objectifs hétérogènes sont attribués au lieu de rencontre, souvent « dans les domaines de compétences de la communication, de la résolution de conflits, de la coopération et de la construction de l'identité »⁷.

Grâce aux informations collectées dans ce lieu de rencontre, l'éducateur identifie les souhaits et les besoins des jeunes et planifie les activités ciblées de la maison de jeunes (sortie, activités culturelles et/ou sportives) dans le domaine de l'« animation ». Le terme « animation » est d'ailleurs trompeur. Ici encore, les projets poursuivent des objectifs qui s'inscrivent dans les domaines du développement personnel et de l'expérimentation et ont pour but principal l'autonomie (cf. Bodeving, 2013a).

Les projets à long terme permettent de satisfaire de manière encore plus ciblée les différents besoins et intérêts des jeunes.

La transcription et donc la communication de ce travail à l'attention des décideurs, des jeunes et de leurs familles et enfin des habitants de la commune/du quartier sont un élément central des relations publiques.

7/ Bodeving, 2013a, p. 857

L'élaboration d'un concept crée un rapport à l'objectif

L'élaboration d'un concept permet de se confronter à ses propres objectifs. Ils ne doivent pas être décrits de manière si concrète qu'ils en deviennent des actions totalement rigides. En effet, pendant cette phase de 3 ans, la liberté d'action doit être garantie afin d'atteindre les objectifs. Ceux-ci doivent être planifiés sur une période raisonnable et relever de la compétence des professionnels.

« Dans le domaine de l'animation enfance et jeunesse, il n'est pas acceptable de fixer des objectifs unilatéralement, du point de vue subjectif des professionnels ou uniquement en se référant aux directives communales. Les objectifs doivent être négociés avec les parties prenantes (... les jeunes) lors d'un processus de conciliation dialogué. »⁸ Nous parlons ici d'objectifs consensuels qui pourront être portés, dans l'idéal, par toutes les parties prenantes.

8/ von Spiegel, 2007, p. 58

On fait la différence entre les objectifs à court et à long terme (voir également à ce sujet le chapitre « Contenu et élaboration du concept »). En complément, il peut être utile de faire le distinguo suivant lors de la réflexion :

- 1) Objectifs de résultats : ils sont axés sur les jeunes, sur la base de leur observation. Que voulons-nous atteindre chez eux ? Quelles compétences voulons-nous promouvoir et développer ?
- 2) Objectifs d'action : décrivent la méthode que l'équipe souhaite mettre en œuvre pour atteindre les différents objectifs. Ils se réfèrent, au sens large, aux forces d'action, ils sont donc au centre de l'élaboration du concept et sont justifiés par les objectifs de résultats (cf. Breede et al., 2007).

Des objectifs clairs aident aussi bien l'équipe pédagogique à planifier et hiérarchiser les activités qu'à entretenir le dialogue permanent sur la réalisation ou les limites de ces orientations. En dernier lieu, c'est bien l'objectif qui doit guider l'action et avoir force obligatoire dans le concept.

L'élaboration d'un concept permet de faire des propositions adéquates

Le concept conduit à établir un inventaire et à déterminer les besoins du public cible, et pas seulement pour les utilisateurs de la maison de jeunes. Le concept doit révéler de manière claire et compréhensible comment les jeunes sont aidés dans le développement de leurs compétences. On doit ici rechercher le lien avec les informations rassemblées dans le journal de bord, qui doivent s'intégrer directement au concept. Les jeunes eux-mêmes et ce qu'ils expriment d'eux-mêmes dans le quotidien de la maison de jeunes sont une autre source d'information importante.

L'observation est un aspect de l'animation jeunesse de qualité dans l'éducation non formelle (cf. Etudes et conférences, « Beobachtung und Dokumentation im pädagogischen Alltag », SNJ, 2017a). Lors des activités quotidiennes se déroulant au « lieu de rencontre » de la maison de jeunes, l'éducateur peut collecter des informations sur les jeunes et essayer de comprendre leurs conditions de vie, leurs problèmes, leurs difficultés, leurs préférences, leurs peurs, leurs souhaits, leurs personnalités et leurs besoins. Il crée ainsi une base permettant de construire une relation avec le jeune et le quotidien de la maison de jeunes, de formuler et de concevoir les activités et les projets de manière encore plus ciblée. Dans son travail, l'éducateur se mêle aux jeunes et interagit avec eux.

Ce processus de travail réactif garantit que les jeunes accepteront les propositions, car elles sont adaptées à leurs intérêts et à leurs souhaits.

Grâce à son caractère discursif, le processus d'élaboration du concept permet de créer une base professionnelle cohérente au sein de l'équipe, ce qui a ensuite un impact positif sur les jeunes. La sécurité et la continuité constituent un fondement indispensable au quotidien pédagogique (cf. Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux pour les services d'éducation et d'accueil pour enfants, SNJ, 2017c) :

- Confrontation plus consciente de l'équipe à la réalité des enfants/jeunes et planification appropriée de stimulations éducatives.
- Orientation ciblée des contenus éducatifs sur les intérêts, les besoins et les compétences des enfants/jeunes.

L'élaboration d'un concept clarifie les priorités, évite le surmenage

Les maisons de jeunes travaillent dans le domaine de l'animation jeunesse en milieu ouvert. Cette ouverture porte également en elle le risque de « se perdre » dans les multiples missions, besoins et priorités.

L'élaboration du concept permet de déterminer les priorités du travail grâce à la clarification et à la hiérarchisation des missions.

Lorsque l'équipe, idéalement en collaboration avec le gestionnaire, définit les attentes qui lui sont adressées et les missions qu'elle doit remplir, elle détermine les objectifs à moyen et long terme de l'institution.

Cette approche permet de formuler des objectifs clairs et autorise le personnel à limiter son champ d'activité aux priorités définies par le concept. Pendant trois ans, leur travail dispose d'un schéma directeur clair et même si l'organisation du travail doit rester flexible pour s'adapter, le cas échéant, aux modifications du public cible, un concept donne au travailleur jeunesse une certaine sécurité quant au fait de ne pas avoir à suivre n'importe quelle mission « spontanée ».

En outre, un concept peut aussi jouer un rôle de protection, car devoir garder en permanence un œil sur le concept et les objectifs réduit le risque que le personnel s'obstine dans une direction rigide et s'enferme dans un stress quotidien, ce qui peut contribuer à un épuisement professionnel.

L'élaboration d'un concept renforce le développement et l'identité de l'équipe

Le travail d'équipe est marqué par ses différents membres, par leurs parcours sociaux, culturels et professionnels. Chacun apporte à l'animation jeunesse ses forces et ses intérêts et il s'agit de trouver une base d'action et une structure de communication communes. L'échange ouvert et professionnel est très important dans le travail pédagogique conceptuel. Il peut cependant souffrir de tabous non exprimés.

« Les tabous, tels que

- la représentation de différents points de vue professionnels (« tabou de la différenciation »),
- la critique du travail réalisé par un collègue (« tabou de l'évaluation »)
- ou encore l'exigence d'engagement au sein de l'équipe (« tabou de l'engagement »),

perturbent le développement et l'innovation au sein de l'équipe. »⁹

Transférer le dialogue au niveau professionnel et devoir traverser ensemble un processus de négociation lors de l'élaboration du concept pour trouver un consensus apportent un soutien positif à la dynamique qui s'établit entre les différents membres. Le groupe en tant que tel se trouve renforcé par cette définition commune des objectifs et des méthodes.

Pour l'équipe, les avantages sont multiples (cf. Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux pour les services d'éducation et d'accueil pour enfants, SNJ, 2017c) :

- analyse consciente des étapes de mise en œuvre,
- confiance en soi et assurance lors d'interventions à l'extérieur,
- action corrective en cas de conflits ou de points de vue différents au sein de l'équipe,
- simplification du travail entre groupes et/ou ouvert.

L'élaboration d'un concept favorise le professionnalisme

Les éducateurs jeunesse argumentent souvent leur travail sur des expériences personnelles et individuelles, sans se référer aux débats et aux données scientifiques. Il devient alors difficile de justifier ses décisions professionnelles, ce qui, par conséquent, risque de fragiliser l'image de sérieux que souhaite renvoyer l'animation jeunesse. (cf. Breede et al., 2007). En étayant son expérience, ses idées et sa pratique par des connaissances scientifiques et théoriques, l'éducateur peut les évaluer lui-même et, le cas échéant, leur donner une nouvelle orientation. L'image du jeune, tel qu'il est décrit dans le cadre de référence sur l'éducation non formelle, présuppose également un grand professionnalisme. « *Considérer les jeunes comme co-constructeurs et co-producteurs des processus pédagogiques dans les maisons de jeunes et les soutenir dans ces efforts implique de poser d'autres exigences de professionnalisation au personnel pédagogique...* ». « *Le soutien des processus de réflexion par des bases théoriques et empiriques* »¹⁰ est ici particulièrement important.

Conformément aux mesures d'assurance qualité, le personnel est tenu de présenter un plan de formation continue et de justifier d'un nombre d'heures de formation continue minimum (32 heures en 2 ans), dont le contenu est défini sur la base des objectifs formulés. Les connaissances acquises sont directement transférées dans le travail pédagogique quotidien, mais surtout dans la réflexion sur l'élaboration d'un concept.

9/ Breede et al., p. 45

10/ Biewers/Willems, 2013, p. 142

Les concepts favorisent l'évaluation et la révision

Le travail de réflexion et de projection mené lors de l'élaboration d'un concept permet de définir un fil conducteur dans son travail et de l'articuler de manière plus cohérente et plus compréhensible.

L'élaboration et la définition des conditions générales, du public cible et d'objectifs clairs permettent d'orienter en conséquence l'auto-évaluation et donnent aux pédagogues des repères structurés pour expliquer leurs réussites.

L'objectif de l'auto-évaluation est avant tout d'optimiser son propre travail ainsi que de le légitimer. « Lorsque l'on est convaincu que l'animation jeunesse en milieu ouvert est plus qu'un vestige auquel on tient mais superflu, ou lorsque l'on pense que les domaines de travail ne doivent pas tous être soumis à des réflexions économiques à court terme et à la folie du chiffre, alors il faut que les choses bougent. Il en résulte l'engagement professionnel de révéler et de légitimer les objectifs et les méthodes de travail et de fonctionnement spécifiques à ce domaine. »¹¹ Sur la base de ces processus d'évaluation internes et externes, il est ensuite possible de mettre en place des adaptations et des améliorations grâce à une révision professionnelle.

11/ von Spiegel, 2014, p. 20

« Outre la mise en œuvre d'un processus d'assurance qualité ayant pour objectif de corriger les points faibles, on observe également comment les points forts d'une structure sont mis en valeur et peuvent être consciemment mis en évidence. Les questions portant sur le « quotidien » (quels projets, quelles propositions ou quelles méthodes ont une place importante dans le quotidien de notre institution, sont prioritaires ou utilisés très fréquemment?) et sur l'« avenir » (quelles méthodes et quels projets devraient être développés pour compléter et élargir l'existant?) doivent être prises en compte. »¹²

12/ Biewers/Bodeving/Mann, 2013, p. 94

L'élaboration d'un concept ouvre la voie à l'innovation au lieu de la résignation

La remise en question continue de son propre travail demande au personnel, premièrement, de pouvoir faire son autocritique et, deuxièmement, d'avoir le courage, si nécessaire, d'emprunter de nouveaux chemins. Il n'est pas toujours simple d'abandonner des comportements et des schémas de pensée auxquels on est habitué depuis des années, d'accepter de nouvelles découvertes et d'utiliser des méthodes que l'on n'a pas encore essayées soi-même. Cela fait partie de la nature humaine de rechercher un sentiment de sécurité maximal, qui conduit, à long terme, à développer des rites et des routines. Le travail dans le domaine social se caractérise par un changement permanent auquel il convient de s'adapter en continu de manière professionnelle.

L'analyse des résultats obtenus par la structure et la définition commune des objectifs qualité permettent de respecter des critères concrets pour les atteindre et les évaluer.

« Un examen critique annuel ou occasionnel du concept d'action général offre un rempart contre la stagnation. Il permet d'éviter que des contenus ou thématiques depuis longtemps obsolètes influencent le quotidien pédagogique, voire fassent obstacle à de possibles ou urgents développements de la qualité. Il peut par ailleurs mener à un élargissement du concept d'action général et à la planification de nouvelles offres éducatives. »¹³

« Lorsque la peur de l'échec (ou le confort) est plus grande que la propension à prendre des risques, rien de nouveau ne pourra se développer. Et lorsqu'on ne développe rien de nouveau, aucune amélioration n'est possible. »¹⁴

13/ Service National de la Jeunesse 2017c : Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux pour les services d'éducation et d'accueil pour enfants, p. 14

14/ Breede et al., 2007, p. 48

Intérêt pour les jeunes

Outre la liste dressée par Breede et al., ajoutons qu'un concept d'action général a également un intérêt direct pour les jeunes (cf. Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux pour les services d'éducation et d'accueil pour enfants, SNJ, 2017) :

- Sécurité et continuité grâce à une base contraignante pour le travail pédagogique ;
- Haute qualité pédagogique à travers la réflexion, l'échange et le professionnalisme de l'équipe ;
- Confrontation de l'équipe à l'environnement des jeunes ;
- Expérience de la participation en contribuant à la création du concept d'action général.

4. Modèles conceptuels

Le travail pédagogique peut s'appuyer sur différents modèles conceptuels qui offrent un cadre global aux objectifs. Ces modèles conceptuels correspondent aux approches pédagogiques prioritaires. Ils peuvent varier en fonction de la structure gestionnaire, mais aussi être fortement marqués par les compétences et les intérêts des animateurs jeunesse. Les concepts pédagogiques décrivent les liens entre les contenus, les procédés, les objectifs, la conception de l'humain, les méthodes et les techniques du travail pratique. Les approches pédagogiques, en revanche, peuvent être désignées comme les points de départ sur la base desquels les concepts peuvent être développés.

Nous allons ci-dessous aborder quelques modèles conceptuels, pour lesquels nous donnons les références d'ouvrages complémentaires. Signalons ici que ces approches essentielles ont été prises en compte de manière différente dans l'histoire de l'animation jeunesse. Tous ces modèles se retrouvent aujourd'hui dans les concepts d'action généraux, mais leurs priorités diffèrent et le lieu de la maison de jeunes, les compétences des éducateurs ainsi que les priorités de la commune ou du gestionnaire jouent un rôle décisif dans la sélection.

L'animation jeunesse vue comme une « activité de loisir intelligente »

Outre l'objectif d'intégrer les jeunes dans le monde social et politique, la période d'après-guerre a également vu se développer une invitation à proposer une activité de loisir intelligente (cf. Meisch, 2009). Cet aspect semble encore jouer aujourd'hui un rôle important dans les concepts, le « point de rencontre » de la maison de jeunes est souvent évoqué à ce sujet. Les nouveaux médias (internet, téléphone portable, etc.) semblent eux aussi effectivement jouer un rôle et l'exigence selon laquelle l'animation jeunesse doit garantir un équilibre persiste bel et bien. On pourrait imaginer, par exemple, que l'animation jeunesse réagisse à l'évolution technologique et élabore un modèle permettant d'utiliser de manière intelligente et critique les smartphones.

L'« activité de loisir intelligente » n'a rien à voir avec l'idée de « sortir les jeunes de la rue ». Cette phrase, souvent utilisée de manière populiste, n'a aucun lien avec les concepts et les idées fondamentales des maisons de jeunes. Il s'agit d'une approche axée sur les lacunes et qui est à l'opposé de l'animation jeunesse telle qu'on la conçoit aujourd'hui. Toutefois, l'« activité de loisir intelligente » a encore sa place dans les concepts de l'animation jeunesse et est souvent déclinée en différentes priorités (voir par ex. les mots-clés tels qu'« appartenance », « joie et plaisir de découvrir de nouvelles activités... »).

L'animation jeunesse vue comme un travail de prévention

La prévention dans différents domaines a été et est toujours considérée comme un élément central de nombreux concepts. Il est toutefois important que l'objectif reste de susciter des processus éducatifs « permettant de prendre du recul par rapport aux rituels, routines et habitudes afin que d'autres expériences et de nouveaux départs puissent se développer. »¹⁵ Comme il s'agit d'un thème très vaste, le rôle préventif de l'animation jeunesse doit être défini plus précisément : qu'entend-on exactement par le terme « prévention » ? Un des domaines est-il prioritaire (prévention de la santé, prévention des addictions, prévention de la violence, etc.) ? La prévention est souvent évoquée pour légitimer l'animation jeunesse. Elle figure également comme objectif dans le règlement grand-ducal du 28 janvier 1999

concernant l'agrément gouvernemental à accorder aux gestionnaires de services pour jeunes : « *participer à la prévention, à l'insertion sociale et professionnelle et à l'intégration dans le tissu local et régional* ».

Toutefois, n'oublions pas le débat critique sur la prévention tel qu'il est mené en Allemagne ni que la prévention, lorsqu'elle est utilisée comme modèle fondamental de l'activité pédagogique, peut et doit être considérée de manière critique (mots-clés : « présomption de maladie », « normalité diffuse »). Les lecteurs intéressés trouveront des éléments de réflexion importants e.a. dans l'ouvrage de Lindner, 2013.

L'animation jeunesse en tant qu'espace de liberté

L'animation jeunesse est considérée comme un lieu de reconnaissance. Dans les réflexions conceptuelles comme dans les propositions de la maison de jeunes, il est possible d'établir ici une priorité qui, le cas échéant, caractérise l'orientation spécifique de la maison de jeunes. Déjà, en 1980, Giesecke définissait comme les « opportunités et possibilités pédagogiques » de l'animation jeunesse (Giesecke, 1980) :

- l'expérience de comportements alternatifs, c'est-à-dire la possibilité de comparer sa méthode de résolution des problèmes à celle des autres,
- l'expérience de l'autodétermination,
- l'expérience de réussites inattendues.

Ces « possibilités d'expériences » peuvent être considérées comme des points de repère qui ont une influence aussi bien sur l'attitude pédagogique, l'orientation des propositions que sur l'évaluation et la révision. Concrètement, cela peut signifier que les propositions ne sont pas uniquement faites en fonction des intérêts des jeunes, mais aussi de leurs besoins (l'un n'excluant pas l'autre), qu'elles abordent le développement personnel de l'individu et qu'elles offrent de nouvelles possibilités d'expérimentation : l'animation jeunesse en tant que culture de facilitation et de reconnaissance (cf. Böhnisch, 2013).

L'animation jeunesse en tant qu'appropriation de l'espace

Pour les jeunes, l'appropriation de l'espace ne signifie pas uniquement l'appropriation d'espaces publics déjà existants, mais aussi la création de leurs propres espaces.

Selon Deinet (Deinet, 2013), pour les jeunes, l'appropriation est synonyme de :

- confrontation autonome à l'environnement ;
- organisation (créative) d'espaces, etc. ;
- mise en scène, ancrage dans l'espace public (niches, coins, scènes) et les institutions ;
- élargissement du champ d'action (nouvelles possibilités dans de nouveaux espaces) ;
- modification de l'organisation définie au préalable ;

15/ Service National de la Jeunesse : Thema « Jugendliche und Alkohol » in der Jugendarbeit, 2015a, p. 34

- élargissement des compétences motrices, figuratives, créatives et médiatiques ;
- expérimentation d'un répertoire de comportements élargi dans de nouveaux environnements.

Cette énumération montre clairement l'immense importance de la notion d'appropriation pour l'animation jeunesse. Il s'agit ici d'une orientation socio-spatiale à laquelle on se réfère notamment dans les concepts d'animation jeunesse itinérante et de proximité et dans les approches relevant de la pédagogie active (cf. Deinet, 2005). Dans l'animation jeunesse, de nombreuses possibilités de travail éducatif découlent de cette conception socio-spatiale des espaces en tant qu'« espaces d'appropriation » : « Lorsque l'espace de l'animation jeunesse est stimulant, qu'il offre aux enfants et aux jeunes la possibilité de créer et de modifier, de se confronter et de faire des expériences alternatives, il devient lui-même un espace d'appropriation et d'éducation »¹⁶.

16/ Deinet, 2014, p. 128

C'est pourquoi une animation jeunesse à orientation socio-spatiale cherche à découvrir les opportunités d'appropriation et les freins à cette appropriation du point de vue des jeunes et à les intégrer à la discussion actuelle sur l'éducation (cf. Krisch, 2005).

On peut encore élargir le débat dans le sens où l'animation jeunesse s'engage activement contre l'exclusion des jeunes de l'espace public et recherche, par exemple, des moyens de concevoir l'espace public de manière à ce qu'il puisse aussi être utilisé activement par les jeunes, en collaboration avec les jeunes et les communes (voir à ce sujet Deinet/Okroy/Dodt/Wüsthof, 2009).

Concepts éducatifs

Le cadre de référence sur l'éducation non formelle met explicitement l'accent sur le travail éducatif de l'animation jeunesse et de l'accueil extrascolaire des enfants. Avant même la publication du cadre de référence, l'animation jeunesse s'était déjà dotée de sa propre mission éducative et aspire depuis longtemps, à juste titre, à être un lieu éducatif. Au sens d'une conception critique et émancipatrice de l'éducation, une conception moderne de l'éducation contient au minimum les deux éléments suivants :

premièrement l'accent mis sur l'aspect « éducation en tant qu'auto-éducation ». « En d'autres termes : on ne peut pas plus éduquer quelqu'un qu'on ne peut se faire éduquer ; l'éducation est toujours une auto-éducation, elle doit être réalisée par le sujet lui-même, elle présuppose donc une activité propre, c'est-à-dire d'une certaine manière ce qui doit être renforcé, développé par les processus éducatifs : les efforts déployés pour se réaliser ;

deuxièmement, une telle conception de l'éducation implique que les processus éducatifs portent toujours sur les deux aspects de la perception de soi et du monde. Les processus éducatifs ont toujours pour sujet le propre moi, l'individu dans le monde... »¹⁷

17/ Hornstein, 2004, p. 17

L'animation jeunesse met en valeur l'éducation en tant qu'auto-éducation et éducation du sujet, autrement dit « les jeunes doivent être mis en capacité de mener une vie davantage autodéterminée, de porter un jugement moral, de s'exprimer culturellement et d'accéder à la majorité sociopolitique¹⁸. » Toutefois, le travail éducatif de l'animation jeunesse est aussi considéré comme une réduction des inégalités dans l'éducation : « Au vu du nombre de jeunes issus de l'immigration ou rencontrant des difficultés scolaires qui viennent dans les maisons de jeunes, il y a une

18/ Scherr, 2013, p. 43

24

chance de corriger un peu les inégalités éducatives du système scolaire formel, sans pour autant dévoyer l'animation jeunesse en la considérant comme axée sur les déficits. »¹⁹

19/ Biewers, 2011, p. 47

L'animation jeunesse sensible au genre

En raison du caractère facultatif et ouvert des propositions, l'animation jeunesse se prête particulièrement bien à une approche sensible au genre : de nouvelles expériences sont possibles, les expériences et les questions quotidiennes peuvent être intégrées, le tout sans avoir à en contrôler la réussite ou suivre des directives sur les objectifs pédagogiques. Drogand-Strud et Rauw se basent sur l'attitude du personnel éducatif pour établir quatre critères d'une animation jeunesse sensible au genre (cf. Drogand-Strud/Rauw, 2007) :

- La question de l'égalité femmes-hommes est intégrée de manière cohérente à l'ensemble du travail pédagogique.
- On veille à véhiculer le moins possible d'images indiquant comment un garçon ou une fille doit exprimer son identité sexuelle.
- Les hommes et les femmes se mettent eux-mêmes à disposition en tant que personnes. La participation de chacun aux rapports entre les femmes et les hommes est reconnue et examinée.
- La participation est considérée comme un principe d'élaboration de la pédagogie du genre.

Pour avoir un impact sur l'éducation jeunesse sensible au genre, il faut qu'il y ait de la continuité et donc un ancrage dans le concept pédagogique. Là encore, il est nécessaire que l'équipe échange régulièrement : « Toutes les approches sensibles au genre tiennent à la volonté du personnel pédagogique de la structure. Il est intéressant de clarifier en amont un cadre concret et ses propres objectifs au sein de l'équipe. Il est important que les différentes approches ne se fassent pas concurrence. »²⁰

20/ Stoff/Charles, 2013, p. 154

Il ne s'agit pas ici de s'engager dans une animation spécifique aux adolescentes ou aux adolescents, mais de réfléchir sur l'égalité des chances et des sexes, aussi bien pour les garçons que pour les filles, dans l'ensemble de l'éducation non formelle. Les « stéréotypes de genre » et les « modèles masculins ou féminins » en tant que possibilités d'identification et de distinction jouent un rôle important dans la pédagogie de genre et doivent également être interrogés sous cet angle. L'objectif général de l'animation jeunesse sensible au genre est le suivant : « La pédagogie de genre permet aux enfants et aux jeunes de découvrir qu'ils sont pris au sérieux en tant que personnes et appréciés pour leurs qualités et leurs capacités propres. Les comportements attribués à un sexe ne sont jugés ni mieux ni moins bien que ceux attribués à l'autre sexe. L'objectif est de ne véhiculer aucune valorisation ou dévalorisation relative au sexe. »²¹

21/ Rauw & Drogand-Strud, 2013, p. 229

L'animation jeunesse interculturelle

L'apprentissage interculturel peut et doit avoir lieu dans tous les domaines d'action de l'animation jeunesse. L'animation jeunesse se distingue notamment par son approche de la diversité et sa propension à s'intéresser aux expériences des jeunes dans leur disparité. L'adoption de cette approche et sa définition comme priorité conceptuelle dépendent souvent de la population de la maison de jeunes et de la commune ainsi que de situations problématiques temporaires.

25

Les concepts relatifs à la diversité et à l'inclusion lui sont apparentés. Au départ, il s'agit bien sûr de définir en amont (et donc d'y réfléchir dans le concept) comment une maison de jeunes peut être structurée de manière à toucher la plus grande partie des jeunes dans leur pluralité (cf. Bundschuh/Jagusch, 2013).

Travail relationnel

Les processus éducatifs et la réussite des modèles de participation dépendent en grande partie de la relation jeune – éducateur et des relations entre les jeunes eux-mêmes. Les réflexions sur le travail relationnel peuvent occuper une grande place au sein du concept, mais elles doivent toujours s'interroger sur ce que sont réellement les « relations professionnelles » (cf. Schröder A., 2013). Le quotidien de la maison de jeunes est toujours fait d'« échanges », de « contacts », de « conseils », de « problèmes personnels » et il s'agit donc d'équilibrer le rapport proximité-distance : « Pour les jeunes, les pédagogues doivent être des adultes « normaux » et accessibles à un niveau presque privé, tout en représentant les différentes institutions et leurs propositions d'une manière réfléchie d'un point de vue pédagogique. »²²

Dans un concept, accorder la priorité au « travail relationnel » pourrait signifier que l'on réfléchit de manière ciblée aux points suivants :

- déterminer si l'on encourage les relations pédagogiques et comment,
- quels sont les objectifs du travail relationnel,
- comment le travail relationnel est évalué,
- comment nous, en tant qu'animateurs jeunesse, créons de l'appartenance et établissons des limites,
- quelle est la signification de l'hypothèse de participation pour notre travail éducatif (mot-clé « abandonner le pouvoir »),
- comment nous utilisons le travail relationnel dans le travail éducatif.

Au sens large, il s'agit également de se pencher sur la manière dont nous traitons les situations conflictuelles, en tirons parti et sur la manière dont notre attitude pédagogique peut soutenir l'« autodétermination » et la « responsabilité de chacun » (cf. Bodeving/Welter, 2013 ; Bodeving, 2013b).

Approche orientée vers le groupe d'ami(e)s

Les maisons de jeunes peuvent faire face à des situations mettant spécifiquement en jeu des groupes constitués avec lesquels il faut échanger et travailler sur le plan pédagogique. Indépendamment de la situation, il peut être nécessaire d'adapter le concept actuel à ces circonstances ou de le vérifier. Nous sommes là encore très proches de concepts tels que l'animation jeunesse socio-spatiale et l'animation jeunesse relationnelle. Les groupes ne sont pas toujours synonymes de « mise en danger des jeunes ». Ils doivent être considérés comme une socialisation centrale des jeunes. L'animation jeunesse orientée vers les groupes peut accompagner de manière critique différents processus au sein des groupes et s'y mêler, mais elle ne devrait pas avoir pour but de faire sortir les jeunes des groupes (à moins qu'il existe une mise en danger concrète). « En général, il est au contraire bien plus judicieux d'aider les jeunes à ne pas se concentrer ni faire une fixation sur un seul

groupe, à créer des relations avec des groupes les plus variés possible et à s'y épanouir. En effet, plus les relations dans lesquelles les jeunes évoluent sont variées, moins ils sont dépendants de ce qui se passe au sein des différents groupes. »²³

23/ Krafeld, 2005, p.192

Ce ne sont ici que quelques exemples de modèles conceptuels de l'animation jeunesse en milieu ouvert. Nous n'avons pas abordé certaines approches essentielles, par exemple l'inclusion (au sens de la diversité et de l'hétérogénéité de la société, voir Etudes et conférences, « Inklusion », Service National de la Jeunesse, 2015) ou l'animation jeunesse de proximité (voir « Aufsuchende Jugendarbeit », Service National de la Jeunesse, 2013).

La situation actuelle et les conditions d'organisation déterminent les modèles conceptuels prioritaires ainsi que les intérêts et les problèmes auxquels il faut offrir un espace. Il est essentiel d'avoir conscience de ses propres priorités, de pouvoir justifier cette hiérarchisation et aussi de réfléchir aux avantages et aux inconvénients de cette priorisation dans la conception.

5. Contenu et élaboration du concept d'action général

Dans son annexe 3, le cadre de référence sur l'éducation non formelle donne des lignes directrices pour l'élaboration du concept d'action général des maisons de jeunes.

Nous allons ici évoquer les différents points de ces lignes directrices et les compléter à l'aide de remarques ou d'exemples de questions. Ces dernières doivent être considérées comme des suggestions et un guide pour l'élaboration du concept.

5.1. Introduction

Les informations présentées dans l'introduction sont les fondements nécessaires à la lecture de l'ensemble du concept.

Auteurs du concept d'action général

Qui a rédigé le concept ? S'agit-il de l'éducateur responsable de la maison de jeunes ? Ou bien le concept est-il le résultat d'une réflexion commune menée en équipe ? L'équipe a-t-elle travaillé avec la structure gestionnaire ou cette dernière a-t-elle élaboré le concept sans la participation de l'équipe pédagogique ?

Idéalement, le concept est le fruit d'un dialogue au sein de l'équipe, en collaboration, éventuellement, avec la direction. Ce processus permet d'élaborer « *une (nouvelle) base collective solide d'un profil distinct de l'institution. Il ne faut pas, en particulier, sous-estimer et négliger l'importance de se confronter aux principes éducatifs généraux et aux caractéristiques de l'éducation non formelle* »²⁴. Le travail de production commun et sa mise en œuvre contribuent de manière essentielle à renforcer la confiance de la structure gestionnaire dans les compétences de la direction et de l'équipe.

Outre les informations sur les auteurs, il convient d'insérer des mentions légales précisant le lieu et la date de publication ainsi que l'éditeur.

Informations sur le gestionnaire de la maison de jeunes :

Les informations sur le gestionnaire sont importantes pour pouvoir lire le concept dans son contexte global et pour faire la distinction entre un concept appartenant à un gestionnaire et un concept local spécifique à une maison de jeunes.

Le gestionnaire est-il :

- une association locale d'utilité publique (a.s.b.l.) dont le conseil d'administration est composé de citoyens du village/quartier ? Le conseil d'administration comprend-il des pédagogues qui apportent leurs compétences pour diriger, conseiller et/ou soutenir l'équipe ?
- une association régionale d'utilité publique dont le conseil d'administration est composé de représentants politiques des communes concernées et de citoyens ? Ce conseil d'administration comprend-il des pédagogues qui apportent leurs compétences pour diriger, conseiller et/ou soutenir l'équipe ?

- une institution sociale/organisation qui gère plusieurs structures et présente un système de valeurs clair et une orientation bien structurée qu'il faut respecter ? L'institution/l'organisation fait-elle partie d'une structure internationale ? Comprend-elle des pédagogues qui apportent leurs compétences pour diriger, conseiller et/ou soutenir l'équipe ?

Procédures d'élaboration du concept d'action général

La description de la procédure d'élaboration doit mentionner depuis quand cette procédure est en cours et comment elle a été conçue. Par exemple, des personnes extérieures (supervision, coaching, etc.) y ont-elles participé ? Toutes les étapes ont-elles été planifiées et réalisées ensemble ? Comment le gestionnaire et la commune y ont-ils été intégrés ? Comment les jeunes y ont-ils été intégrés ?

Questions possibles sur la création du concept :

- Le concept est-il le fruit d'une observation systématique des jeunes ?
- Dans le cadre d'un échange interactif entre les membres de l'équipe ?
- Un processus participatif a-t-il eu lieu ?
- L'évaluation du concept actuel a-t-elle été intégrée au nouveau concept ?

5.2. La commune, la région, le quartier

La description de l'environnement dans lequel le concept doit être mis en œuvre a plusieurs objectifs :

- Création et justification des objectifs concernant les jeunes et l'espace social ;
- Énumération des partenaires possibles ;
- Analyse de l'offre locale comparée aux besoins des jeunes, réflexions sur les lacunes et les situations problématiques.

L'objectif d'une analyse socio-spatiale est de comprendre à quoi ressemblent les espaces de vie des jeunes dans leur commune ou leur région et quelles relations, quels espaces de liberté mais aussi quelles barrières ils identifient dans leurs espaces de rencontre.

Mobilité (moyens de transport) :

Comment les jeunes se rendent-ils à la maison de jeunes ?

- Est-elle facilement accessible en transports en commun ?
- Comment les jeunes de la commune/région rejoignent-ils les autres lieux qui les intéressent en dehors de la commune/région ?

Situation géographique :

Où se trouve la maison de jeunes ?

- En milieu rural ?
- En centre-ville ?
- Y a-t-il plusieurs maisons de jeunes à proximité, dans la région ?
- Où se situe la maison de jeunes dans le rayon d'activités : au centre du village, de la ville ? Plutôt en périphérie ? À côté d'une école et/ou d'une maison-relais ?

Population (ces informations sont disponibles, sur demande, auprès de l'administration communale) :

Quelles sont les caractéristiques de la population : nombre d'habitants, nationalités, composition familiale, pyramide des âges ?

Énumération (ces informations sont disponibles, sur demande, auprès de l'administration communale) :

Structures scolaires, structures sociales, offres culturelles et sportives, organisations de jeunesse, autres maisons de jeunes.

La vision globale qui découle de ces informations peut avoir une influence sur le nombre de jeunes fréquentant la maison de jeunes, ce qui est également en lien direct avec les horaires d'ouverture (possibles).

- Que trouve-t-on dans la commune/le quartier ?
- Les jeunes doivent-ils fréquenter une école à l'extérieur ? Comment est-elle accessible ?
- Quels sont les horaires des écoles qu'ils fréquentent ?
- Les jeunes ont-ils des alternatives à la maison de jeunes pour leurs loisirs ? Si oui, quand se déroulent les différentes activités ? Le week-end ? Le soir en semaine ?
- Existe-t-il déjà une coopération ? Quels sont le sens et l'objectif de cette coopération ?
- Quelles sont les coopérations existantes en dehors de la commune/du quartier ? Quels sont le sens et l'objectif de ces coopérations ?

• La maison de jeunes entretient-elle des liens institutionnels avec plusieurs maisons de jeunes (un gestionnaire qui gère plusieurs maisons de jeunes et dispose d'un coordinateur/responsable permanent) ?

• La maison de jeunes est-elle structurée au niveau régional ? La zone de compétences comprend-elle plus d'une commune ?

• La maison de jeunes dispose-t-elle d'une ou plusieurs annexes ?

Outre l'énumération des structures existantes et la description de la situation, il peut s'avérer important de décrire dans le concept les processus d'appropriation des jeunes et ainsi de comprendre les interprétations des espaces de vie des jeunes :

« L'étude des relations socio-spatiales doit donc chercher à comprendre les interprétations et les actions des enfants et des jeunes, mais aussi étudier les structures sociales « en tant que messages au sein d'espaces » (Böhnisch/Münchmeier, 1990, p. 13). Cette zone de tension entre l'appropriation par les jeunes et la structure sociale des espaces avec leurs fonctions attribuées et leurs règles sociales doit être étudiée à l'aide d'outils méthodologiques adaptés... »²⁵

25/ Krisch, 2009

Les professionnels utilisent ici des méthodes socio-spatiales spécifiques, par ex. la visite du quartier avec les enfants et les jeunes, la visite structurée du quartier, la méthode des épingles, les balades photographiques, l'exploration de l'image extérieure, la trame des bandes d'ami(e)s, etc. (voir Aufsuchende Jugendarbeit, Service National de la Jeunesse, 2013).

5.3. Jeunes de la région, jeunes du quartier

Il convient de faire la distinction entre les informations et les données relatives aux jeunes dans l'ensemble du rayon d'activité et de compétence de la maison de jeunes et les jeunes qui fréquentent la maison de jeunes. Pour l'orientation de la maison de jeunes, il est essentiel de connaître le mieux possible les visiteurs potentiels de la zone la plus proche (cf. Willems/Heinen/Meyers, 2013).

Questions :

Quelles informations décrivant la population ont un intérêt pour la maison de jeunes ? Quelles sont les informations importantes pour l'animation jeunesse de proximité ?

Existe-t-il des obstacles à l'utilisation ?

Pyramide des âges

- Combien de jeunes de 11 à 26 ans recense-t-on actuellement ?
- Quelle est la répartition des groupes d'âge ?

Nationalités

- Des cultures ou des systèmes de valeur différents sont-ils représentés ?
- Observe-t-on une diversité linguistique et éventuellement des barrières linguistiques entre les usagers de la maison de jeunes ? Si oui, lesquelles ?

Quelle est la situation sociale des jeunes (analyse de l'environnement local et social) ?

- Quelle est la situation familiale des jeunes (par ex. famille nombreuse, monoparentale, etc.) ?
- Les jeunes de la commune, du quartier, de la maison de jeunes ont-ils des moyens financiers limités ? Les ressources financières sont-elles suffisantes pour payer les frais de participation aux activités/projets ?
- Les jeunes de la commune s'impliquent-ils dans des associations ? Leurs parents les soutiennent-ils ?

Observations spécifiques

- Où habitent les jeunes ? Comment se rendent-ils à la maison de jeunes ?
- Y a-t-il beaucoup de jeunes « actifs » ? (jeunes qui s'engagent dans des associations de jeunes, par ex.)
- Quels sont les besoins et les souhaits des jeunes ?
- Quelles offres utilisent-ils ?
- Quelles sont les tendances sociales actuelles importantes pour les jeunes de la région ?
- La situation politique actuelle a-t-elle un impact décisif sur la dynamique au sein de la commune, du quartier et/ou sur celle des visiteurs de la maison de jeunes et des jeunes en général ?
- Où les jeunes se regroupent-ils dans la commune/le quartier et quels endroits évitent-ils ?
- Les jeunes sont-ils actifs dans des associations ou d'autres activités extrascolaires ? Quelle influence cette information peut-elle avoir sur le nombre de visiteurs, ou plus exactement sur les horaires d'ouverture ?

« Très souvent, les offres proposées sont de qualité, mais ne sont pas acceptées, car elles ne correspondent pas à un besoin local ou les possibilités personnelles des jeunes ne suffisent pas pour accepter une offre adaptée à leurs besoins. »²⁶

En collaboration avec un comité consultatif, le SNJ a élaboré un questionnaire en ligne qui peut être adapté pour correspondre aux questions de chaque maison de jeunes. Cet outil, mis à disposition sur demande auprès du SNJ, constitue, avec la publication « Fragebogen für die offene & aufsuchende Jugendarbeit » (SNJ, 2017), un moyen d'analyser l'espace social dans le rayon d'activité de la maison de jeunes (www.fragebogen.jugend.lu).

Jeunes de la maison de jeunes

- Quels jeunes fréquentent actuellement la maison de jeunes et combien sont-ils ? Quel âge ont-ils ? Répartition filles/garçons ? Y a-t-il des groupes spécifiques ? Des cultures de jeunes spécifiques ?
- Quels jeunes ne fréquentent pas la maison de jeunes et combien sont-ils ? Est-ce important pour l'équipe d'en comprendre les raisons ? Que savons-nous sur ces jeunes ? Que ne savons-nous pas ?
- Combien de jeunes participent aux différentes activités/aux différents projets ? À quelles activités/quels projets ?
- Aujourd'hui, quel est mon groupe cible ? Que voulons-nous atteindre chez eux ? Quels intérêts ont-ils exprimés ? Qu'est-ce qui me/nous frappe chez eux ? Actuellement, quels sont les sujets importants pour les jeunes ? Quelles conclusions en tirons-nous par rapport aux besoins de ce groupe cible ?

5.4. Objectifs

Les informations collectées dans les chapitres 5.1, 5.2 et 5.3 permettent de mener une réflexion sur les objectifs nécessaires. Il est également conseillé d'évoquer le point « Fonctionnement cadre de la maison de jeunes » (voir chapitre 5.5) avant de mener cette réflexion, car il influence également la définition des objectifs.

L'environnement social doit être pris en compte lors de l'élaboration des objectifs et des méthodes pédagogiques. Quelles sont les structures, les associations, les initiatives présentes localement ? Contrairement à certaines convictions (et craintes) qui voudraient que les « autres » fournisseurs d'offres de loisir représentent une concurrence pour la participation des jeunes aux activités et aux projets de la maison de jeunes, le travail en réseau peut être d'une grande utilité et contribuer grandement à l'attractivité des activités proposées par la maison de jeunes.

Avant d'énumérer les questions relatives aux objectifs, commençons par évoquer à nouveau trois éléments de formulation des objectifs :

- Les objectifs ne visent pas uniquement les visiteurs actuels de la maison de jeunes, mais tous les jeunes de la zone (la maison de jeunes en tant que structure d'accueil et structure qui se déplace sur le terrain).
- La participation des jeunes à la définition des objectifs est une caractéristique primordiale d'une animation jeunesse de qualité : « La prise en compte des modèles conceptuels ci-dessous ainsi que le principe de la participation des enfants et des jeunes sont au centre de l'élaboration et de la révision de l'animation jeunesse au Luxembourg. Autrement dit, il s'agit également de chercher des méthodes appropriées pour obtenir des informations sur les besoins et les souhaits des jeunes. Dans ce cadre, on veillera à ce que les jeunes se fixent des objectifs grâce à la participation aux processus d'invention et de décision et qu'ils les atteignent avec l'aide des éducateurs professionnels et bénévoles. »²⁷
- Bien entendu, les objectifs doivent répondre aux problèmes ou aux lacunes qui ont été relevés. Toutefois, la maison de jeunes ne doit pas oublier son orientation générale ni travailler exclusivement de manière axée sur les lacunes.

26/ Service National de la Jeunesse : Fragebogen für die offene & aufsuchende Jugendarbeit, 2017e, p. 5

27/ Bodeving, 2009, p. 751

La méthode SMART peut être utilisée pour formuler les objectifs (Doran, 1981 ; cf. Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux pour les SEA, SNJ, 2017c) :

S Spécifique, compréhensible, concret

M Mesurable à l'aide d'indicateurs

A Activement influençable/Accepté

R Réaliste, accessible

T Temporellement défini, réalisable dans un délai précis

Objectifs à long terme (quelques questions sont proposées en italique. Cette liste n'est bien entendu pas exhaustive) :

- La commune/le gestionnaire/le ministère/le SNJ ont-ils exprimé des objectifs, des exigences ou des besoins ?
 - Y a-t-il des priorités politiques dont il faut tenir compte ? Quelle est la législation actuelle ?
 - La commune et/ou le ministère ont-ils formulé des exigences politiques spécifiques au niveau communal ?
 - Création d'un Service Jeunesse dans la commune
 - Axes prioritaires européens
 - Dans quelle mesure le schéma directeur du gestionnaire influence-t-il notre travail ?
- Devons-nous nous préparer à des modifications d'infrastructures et/ou à des changements de personnel ?
- Souhaitons-nous donner à la maison de jeunes une orientation spécifique ? (à ce sujet, voir également le chapitre 4 sur les modèles conceptuels)
 - Information jeunesse
 - Éducation aux médias
 - Animation jeunesse culturelle
 - Prévention
 - Pédagogie active
- En tant qu'équipe pédagogique, sommes-nous confrontés à des situations/difficultés/problèmes particuliers qui nécessitent de fixer des objectifs spécifiques ou de les hiérarchiser ?
 - Travail d'équipe
 - Aide au logement
 - Prévention des addictions
 - Médiation
 - Inclusion
 - Prévention de la violence
- Des projets nécessitant plus de temps sont-ils prévus ?
 - Animation jeunesse de proximité
 - Plan communal jeunesse

- Avons-nous actuellement un projet particulier que nous souhaiterions développer à long terme ?
 - Spectacle de danse
 - Projet de film
 - Animation jeunesse spécifique aux adolescentes et aux adolescents
 - Relations publiques
- Y a-t-il des phénomènes sociaux qui ont une influence directe ou indirecte sur le quotidien des jeunes et que nous souhaiterions/devrions aborder ?
- Y a-t-il, parmi les différentes caractéristiques de l'éducation non formelle (voir le cadre de référence sur l'éducation non formelle), certaines caractéristiques que nous souhaitons favoriser de manière plus consciente/plus ciblée ?
- Y a-t-il chez les jeunes des compétences que nous souhaitons ou devons encourager en particulier ?

Objectifs spécifiques

- Avons-nous actuellement des objectifs que nous sommes en train d'atteindre et que nous souhaiterions continuer à développer ?
- Quelles actions ont déjà été entreprises pour les réaliser ?
- Y a-t-il un travail en réseau que nous souhaitons développer spécifiquement ?
 - Maison-relais
 - Institutions culturelles
 - Association sportive
 - École
- Y a-t-il un groupe spécifique de jeunes que nous souhaitons aider et encourager plus particulièrement ? Si oui, dans quel domaine ?
- Y a-t-il des compétences spécifiques, humaines et/ou techniques, que nous souhaitons/devons encourager chez les jeunes à court et/ou à long terme (par ex. acquisition des compétences interculturelles du cadre de référence sur l'éducation non formelle) ?

Méthodes de réalisation des objectifs

Quelles méthodes souhaitons-nous utiliser en priorité ? Le cadre de référence fait référence à plusieurs approches et concepts qui peuvent être utilisés ici pour réfléchir aux méthodes de réalisation des objectifs dans l'animation jeunesse : apprendre dans le cadre de projets et d'activités, apprendre dans le contexte du groupe, travail individuel, organisation des processus éducatifs socio-spatiaux, mise en réseau et coopération avec l'école, apprendre en participant (voir chapitre III.4.2. du cadre de référence national).

Pourquoi avons-nous choisi cette méthode en particulier ? À quelles autres théories et approches pédagogiques nous référons-nous ?

- Comment l'image du jeune s'intègre-t-elle dans notre concept ?

- Quelle est notre attitude pédagogique, en tant qu'éducateurs, vis-à-vis des jeunes? Quelles forces et limites identifions-nous dans notre structure? En quoi influencent-elles notre travail quotidien avec les jeunes?

- Existe-t-il des partenariats qu'il conviendrait d'établir et/ou de renforcer?

- Y a-t-il une ou plusieurs caractéristiques de l'éducation non formelle que nous souhaiterions mettre en œuvre de manière plus consciente/plus ciblée?

Le rôle de l'animateur jeunesse dans l'éducation non formelle doit faire l'objet d'une réflexion approfondie dans le cadre du concept.

- Comment encourageons-nous le travail éducatif?

- Comment définissons-nous notre rôle et notre domaine d'activité par rapport au cadre de référence national? Voir chapitre III.3 « Rôle des pédagogues » du cadre de référence national.

- En tant qu'animateurs jeunesse, quels sont nos différents rôles (cf. Mann, 2013)?

- Comment les hiérarchisons-nous et comment sont-ils répartis entre les membres de l'équipe?

- Certains rôles semblent-ils contradictoires?

- Comment envisageons-nous notre rôle par rapport aux objectifs d'« ouverture » et de « soutien » ou d'« établissement de règles »? Dans l'animation jeunesse, les schémas relationnels se situent entre l'ouverture (volontaire, ouvert au public cible, sans parti pris) et le soutien (offre sécurisée en matière de locaux, de structures et de personnes). Cette polarité nécessite des compétences particulières chez les animateurs jeunesse professionnels.

Le travail éducatif dans l'éducation non formelle se caractérise par 9 spécificités qui contribuent à créer les conditions et les exigences spécifiques de l'animation jeunesse en milieu ouvert. Les réflexions portant sur les méthodes de l'animation jeunesse doivent tenir compte de ces spécificités et adapter, le cas échéant, l'orientation actuelle. L'ensemble des projets, approches et activités peut être examiné à la lumière de ces éléments :

Volontariat

Les jeunes décident s'ils souhaitent fréquenter la maison de jeunes et de quelle manière ils souhaitent avoir recours aux offres. Cela signifie que les éducateurs doivent connaître leurs intérêts, leurs souhaits et leurs besoins, en tenir compte et en débattre dans le cadre d'un processus de négociation permanent avec les jeunes. « *Le caractère volontaire joue un rôle essentiel dans le domaine de la jeunesse, car la participation y dépend largement de la décision du jeune* »²⁸. La participation volontaire aux activités « *donne naissance à deux sortes d'activités : travailler avec la motivation initiale et essayer d'éveiller un intérêt et une motivation supplémentaires chez les jeunes.* »

Il en résulte des « opportunités pédagogiques » (Giesecke) dont il convient de tirer parti dans le cadre de l'animation jeunesse :

- *l'expérience de comportements alternatifs, c'est-à-dire la possibilité de comparer sa méthode de résolution des problèmes à celle des autres,*

- *l'expérience de l'autodétermination,*

- *l'expérience de réussites inattendues.*

*Ces « possibilités d'expériences » doivent être considérées comme des points de repère et constituent ainsi une base fondamentale de l'éducation non formelle. »*²⁹

29/ Bodeving, 2010, p.29

Ouverture

La maison de jeunes fait partie d'une communauté. Elle favorise les contacts et la collaboration avec les différentes structures, associations et institutions locales, communales et régionales en faisant preuve de flexibilité et de volonté d'adapter les contenus, objectifs et méthodes aux ressources et/ou conditions structurelles externes. Une éventuelle modification des jeunes visiteurs nécessite également une nouvelle adaptation.

Participation

Dans l'éducation des enfants et des jeunes, l'approche pédagogique a changé au cours des dernières décennies. La participation active des enfants et des jeunes prend de plus en plus d'importance et est appliquée concrètement au quotidien, en particulier dans l'éducation non formelle. Il convient d'aider le public cible – les jeunes – à exprimer ses souhaits, à identifier ses objectifs, intérêts et besoins (par l'observation, en entretenant les relations avec eux, en établissant une relation de confiance), afin d'adapter le plus clairement possible le quotidien de la maison de jeunes et ses offres au profil des jeunes. En fin de compte, la maison de jeunes n'est pas seulement une maison « pour » les jeunes, elle doit aussi être la maison « des et avec les » jeunes.

Orientation vers la personne

Les méthodes et les objectifs sont adaptés aux participants et, si possible, à leurs besoins et intérêts personnels. Des modifications peuvent être nécessaires lors de la planification, mais aussi ultérieurement, en définissant de nouveaux axes prioritaires.

Apprentissage par l'exploration

Les jeunes sont encouragés à faire leurs propres expériences. Les projets et activités proposés sont diversifiés afin de correspondre aux intérêts et aux capacités les plus diverses. L'approche « Learning by doing » permet d'acquérir de l'expérience sans pression, de manière ludique et avec le plaisir de réussir sans s'y attendre.

Orientation vers le processus

Contrairement à l'éducation formelle, l'animation jeunesse en milieu ouvert n'a pas d'objectifs définis et mesurables : le processus individuel est prioritaire. Le quotidien de la maison de jeunes vise à inciter les jeunes à participer de manière

28/ Service National de la Jeunesse, 2017d : L'éducation non formelle dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse

à ce qu'ils acquièrent, par leur simple participation, diverses expériences et une ou plusieurs compétences. « *L'art de la pédagogie consiste à inciter les enfants et les jeunes à vivre une confrontation au monde qui leur est propre et dont le résultat est ouvert.* »³⁰

Apprentissage en partenariat

Dans l'éducation non formelle, le groupe de pairs est un élément important des différents processus d'apprentissage. L'adulte incite les jeunes à apprendre avec les autres et des autres et leur offre les opportunités nécessaires. De plus, l'adulte doit également faire confiance au jeune, être prêt à apprendre de lui et à échanger sur leurs expériences.

« *L'animation jeunesse n'est concevable que dans le cadre d'expériences de groupe et d'activités coopératives. L'éducation non formelle a besoin d'espace de communication et d'échange entre les jeunes.* »³¹

La législation relative aux missions des maisons de jeunes reflète également ce principe : « encourager les usagers à se structurer en groupes, en valorisant les attitudes de confiance en soi et de solidarité et en favorisant l'intégration des problématiques individuelles dans une dynamique collective » (règlement grand-ducal du 28 janvier 1999 concernant l'agrément gouvernemental à accorder aux gestionnaires de services pour jeunes/art. 6).

Relation et dialogue

En tant que personne de référence, il est indispensable que l'adulte gagne la confiance du jeune afin de créer un espace permettant à ce dernier d'expérimenter des schémas d'action et de comportement, d'échouer et de réussir. Toutes les situations du quotidien de la maison de jeunes peuvent servir cet objectif. Il faut être attentif au jeune et posséder la sensibilité indispensable pour percevoir les variations dans les relations humaines et pouvoir réagir de manière adaptée à la situation et à l'âge du jeune.

« *Les pédagogues aident les jeunes à mener à bien les tâches de développement propres à leur âge. Leur mission est d'encadrer avec méthodologie et didactique le quotidien de la maison de jeunes et d'utiliser son caractère ouvert et situationnel comme fondement de l'action pédagogique, mais aussi de capter les situations, intérêts et besoins des jeunes et de permettre à ces derniers de les utiliser et de les expérimenter dans le cadre des offres et projets proposés.*

« *Un élément essentiel de cette activité est le travail relationnel avec les jeunes. La création et le maintien d'un climat de confiance et d'un schéma pédagogique au sein duquel les jeunes peuvent bouger, interagir, tester et apprendre en toute sécurité font également partie intégrante du travail des pédagogues, de même que l'élaboration d'offres de soutien, d'éducation et de conseil.* »³²

Autonomie et efficacité personnelle

Les méthodes et actions pédagogiques doivent garder en vue les objectifs d'autonomie et d'efficacité personnelle; les approches et l'attitude pédagogique (cf. Etudes et conférences, « Die pädagogische Haltung », Service National de la Jeunesse, 2017b) doivent en particulier être orientées vers ces objectifs.

Autres questions :

- Comment travaillons-nous sur le thème inclusion/diversité ?
- Quelle est l'importance de l'animation jeunesse de proximité ? Quelles sont les méthodes et les approches les plus importantes pour notre concept ?
- Quelle est la composition de notre équipe ? Les rôles sont-ils répartis concrètement ? Au sein de l'équipe, y a-t-il des méthodes différentes ? Comment les remplaçons-nous pour garantir une cohérence dans notre activité pédagogique ?
- Quelles sont les questions et les problématiques pour lesquelles il est important que nous collaborions avec une structure externe ? Quand – c'est-à-dire dans le cadre de quelles situations problématiques ou questions des jeunes – cherchons-nous un soutien et auprès de qui ?
- Avons-nous des méthodes d'observation et de documentation spécifiques ? (cf. Etudes et conférences, « Beobachtung und Dokumentation im pädagogischen Alltag », Service National de la Jeunesse, 2017a)

Champs d'action du cadre de référence : objectifs et méthodes

Dans le domaine de l'animation jeunesse, le cadre de référence est basé sur les sept champs d'action suivants :

1. Émotions, relations sociales
2. Valeurs, démocratie, participation
3. Langue, communication, médias
4. Créativité, art, culture
5. Mouvement, conscience du corps, santé
6. Sciences naturelles, environnement et technique
7. Transitions

Quel poids accordons-nous à ces champs d'action dans notre travail ? À quelles méthodes accordons-nous le plus d'importance ? Quelles sont les approches concrètes utiles ? Quelles actions ou quels projets sont en cours de planification ou prévus à long terme ? Quelles difficultés peuvent survenir lors de la mise en œuvre des champs d'action ?

« *Pour tous les champs d'action, les exemples de mise en œuvre pratique, de projets, de méthodes, de matériel et d'utilisation de l'espace completent et illustrent les explications théoriques sur les différentes thématiques.* »³³



Description du projet :

Les maisons de jeunes rejoignent de plus en plus les initiatives communales de nettoyage de la nature. Les jeunes passent ainsi quelques heures en plein air avec les habitants de la commune ou du quartier.



Description du projet :

Chaque jour, nous sommes confrontés à des informations du monde entier qui nous atteignent en quelques secondes par la télévision et les réseaux sociaux. Ce projet consiste à aider les jeunes à comprendre ce flux d'informations et à le placer dans un contexte adapté pour pouvoir ensuite réagir de manière appropriée.

Au sein d'un groupe de discussion, chaque jeune peut sélectionner son sujet d'actualité. À cette fin, des articles de journaux sont mis à disposition. Ils traitent ensuite sous forme de textes et de dessins les informations collectées ainsi que les réflexions et les émotions qu'ils y associent, avec l'aide d'un dessinateur satirique et d'une slameuse. Pour finir, ils peuvent interpréter leurs textes devant un large public pendant que leur dessin est projeté sur écran.

Thèmes dans le domaine de l'assurance qualité (« Projet Développement Qualité »)

Des projets spécifiques sont-ils prévus dans le domaine de l'assurance qualité? Des projets spécifiques sont-ils prévus pour remédier aux éventuelles lacunes? Comment ces lacunes ont-elles été identifiées? Comment ces lacunes sont-elles évaluées et comment les résultats du projet seront-ils évalués? Comment les résultats de ce projet sont-ils intégrés au concept d'action général?

5.5. Fonctionnement cadre de la maison de jeunes

Les explications sur la composition de l'équipe, les locaux mis à disposition, les horaires d'ouverture, etc. sont révélatrices des contraintes/limites et/ou des possibilités en matière d'objectifs et de mise en œuvre méthodique du concept d'action général et sont en conséquence utiles pour argumenter sur l'activité de la maison de jeunes pendant la durée du concept.

La conclusion peut également reprendre les souhaits de modification du fonctionnement cadre actuel.

Questions (voir également le chapitre III.4 « Conditions-cadres des processus éducatifs » du cadre de référence national)

De quelles **ressources** l'équipe dispose-t-elle?

- Quelle est la composition du personnel? Comment se passe le recrutement?
- Quelles sont les fonctions des différentes personnes et de quels diplômes sont-elles titulaires? Y a-t-il des spécialisations/une répartition des tâches concernant le travail avec les jeunes?
- Quelle est la répartition des heures de travail?
- Quels sont les horaires d'ouverture de la maison de jeunes? Sont-ils adaptés aux jeunes?
- Quelle est l'infrastructure de la maison de jeunes? Comment utilisons-nous les locaux existants et quelles sont les possibilités de développement de notre offre? (salle de répétition, de danse, de gym, etc.)
- Quels locaux municipaux utilisons-nous (gymnase, salle multifonction, etc.) et quelles seraient les possibilités de développement de notre offre? (école de musique, patinoire, etc.)
- Qu'est-ce qui nous distingue des autres maisons de jeunes?

Règlement intérieur

- Existe-t-il un règlement intérieur? Est-il accessible au public?
- Le règlement actuel est-il adapté au quotidien de la maison de jeunes ou devrait-il être remodelé pour correspondre aux objectifs qui nous sont fixés?
- Le règlement actuel respecte-t-il les exigences de la commune et du ministère?

Quelles sont les **activités régulières**?

- Quelles sont les activités régulières et quelle est la répartition des tâches?
- Au sein du lieu de rencontre?
- Au sein des activités?
- Au sein des projets à long terme?

Quels **partenariats** existent déjà? Participons-nous activement au travail en réseau?

- Si non, pourquoi? Avec quel objectif?
- Si oui, quelle est la finalité de ces partenariats?
- Des partenariats sont-ils prévus? Avec qui et avec quel objectif?
- Qu'est-ce qui distingue les partenariats? Comment sont-ils organisés et planifiés dans le temps? Quels sont leurs thèmes principaux? Comment la coopération est-elle évaluée? S'agit-il plutôt de « coopérations spontanées » ou de « partenariats à long terme »?



Illustration 3 : Analyse du travail en réseau

5.6. Évaluation

« La qualité de l'animation jeunesse [se distingue par le fait] qu'elle évolue en permanence, que sa planification conceptuelle ne conduit pas à la rigidité et que son caractère chaotique ne se transforme pas en éparpillement ». ³⁴

34/ Sturzenhecker B., 2007, p. 235

L'évaluation est un élément fondamental de l'éducation non formelle. L'équipe s'évalue elle-même, en tenant compte des commentaires émis, directement ou indirectement, par le public cible et l'environnement.

Les aspects ci-dessous de l'assurance et de l'amélioration de la qualité pédagogique peuvent être thématiques dans le concept d'action général (cf. Manuel d'élaboration des concepts d'action généraux pour les services d'éducation et d'accueil pour enfants, Service National de la Jeunesse, 2017c) :

Gestion spécifique de la qualité

La gestion de la qualité de l'institution couvre toutes les mesures d'assurance et d'amélioration continue de la qualité pédagogique, par ex. développement de l'équipe, évaluation régulière interne et/ou externe des processus éducatifs pour rendre compte des axes prioritaires de l'institution mais aussi du besoin d'amélioration et améliorer sur cette base la qualité pédagogique à l'aide d'objectifs de développement concrets, etc. Tant les processus internes que les mesures de suivi externes (par les agents régionaux jeunesse, par exemple) et la collaboration avec ces derniers peuvent être rattachés à la gestion de la qualité.

Le traitement du nombre de participants et son évaluation sont des éléments importants de l'animation jeunesse en milieu ouvert. Comment utilisons-nous et évaluons-nous les données quantitatives (journal de bord) et les évaluations, opinions, observations des jeunes dans notre processus de gestion de la qualité ?

Auto-évaluation

Les processus d'auto-évaluation sont un élément constitutif de l'assurance qualité : comment sont-ils organisés et évalués ? L'auto-évaluation n'est « *pas un système global d'assurance qualité, mais une méthode d'amélioration continue de la qualité, car elle réunit le travail conceptuel et l'évaluation du travail. Lorsque l'on maîtrise les compétences fondamentales d'utilisation du processus, on peut commencer ponctuellement, par projet et de manière flexible là où c'est nécessaire, sans bouleverser tout le travail immédiatement.* »³⁵ »

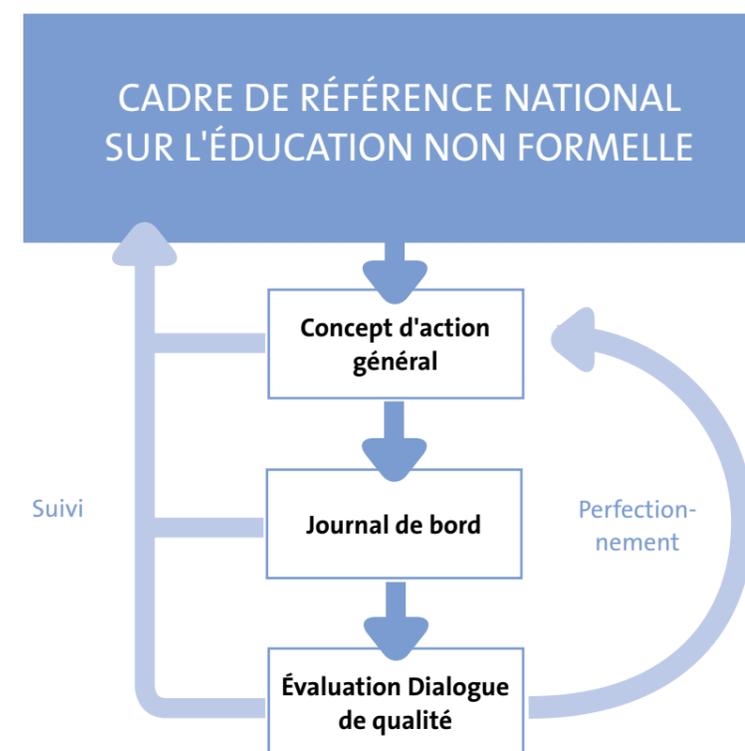
Formation continue

Les déclarations sur la formation continue de l'équipe, par exemple le type et la fréquence des formations que suivent les membres de l'équipe, les autres mesures de qualification du personnel telles que le coaching, etc. font également partie de ce chapitre.

Supervision

La réflexion et la supervision pour les membres de l'équipe constituent un autre aspect important permettant d'aborder ses propres valeurs et attitudes pédagogiques. Par exemple, comment la situation actuelle est-elle examinée au quotidien pour mettre en œuvre des éléments conceptuels et accorder de l'espace au public ?

Déclarations sur le processus d'élaboration et d'adaptation continue du concept d'action général. Comment et quand évaluons-nous notre propre concept ? À quelle fréquence ? Avons-nous recours à un coaching extérieur ? Comment nos forces et nos faiblesses s'intègrent-elles à l'adaptation (mot-clé « révision de planification ») ?



5.7. Annexe du concept d'action général

En annexe du concept, on peut prévoir d'ajouter :

- une bibliographie répertoriant les sources des extraits de textes et citations repris à la lettre ou en l'esprit, les sources des illustrations et des photos, etc.
- des remerciements aux associations, sponsors, etc., pour leur soutien et leur collaboration
- le cas échéant, des documents complémentaires, des explications sur des concepts spécifiques, des publications propres à l'institution, des modèles, etc.

6. Annexes

6.1. Lignes directrices pour l'élaboration du concept d'action général

La trame ci-dessous représente les lignes directrices pour l'élaboration du concept d'action général (cadre de référence sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes)

1. Introduction	Auteurs du CAG Informations sur le gestionnaire de la MJ Procédures d'élaboration du CAG
2. Commune Région Quartier	Mobilité (moyens de transport) Situation géographique Population Énumération : • Écoles • Structures sociales • Offres culturelles et sportives • Organisations de jeunesse • Collaboration avec d'autres maisons de jeunes
3. Jeunes de la région Jeunes du quartier	Pyramide des âges Nationalités Situation sociale des jeunes (analyse de l'environnement local et social) Observations spécifiques
4. Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes de la MJ • Objectifs à long terme • Objectifs spécifiques → méthodes spécifiques • Objectifs selon le cadre de référence national sur l'éducation non formelle → méthodes spécifiques <p>Éventuellement, sujets portant sur l'assurance qualité</p>
5. Fonctionnement cadre de la MJ	<p>Ressources :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnel (postes/diplômes) • Répartition des heures de travail • Heures d'ouverture • Infrastructure (espace utilisé/besoins d'espace) <p>Règlement intérieur Activités régulières Partenariats : coopérations existantes et planifiées Éventuellement : idées de projets (durée du CAG)</p>
6. Évaluation	Méthodes/approches d'évaluation du travail quotidien Méthode d'évaluation du CAG

6.2. Références et sources

Achten M./Bodeving C. (2017): Die Qualitätsentwicklung im non-formalen Bildungsbereich in Luxemburg. In: Klinkhammer N., Schäfer B., Harring D., Gwinner A. (Hrsg.): Qualitätsmonitoring in der frühkindlichen Bildung und Betreuung, Deutsches Jugendinstitut, München, 2017, p. 111-133.

Ance (2010): Jugendarbeit als Bildungsarbeit, Arc Nr-19.-archiv fir sozial aarbecht, bildung an erzeiung.

Biewers S. (2011): Jugendarbeit als Bildungsort. In: forum 312, November 2011.

Biewers S./Bodeving C./Mann C. (2013): Qualitätsentwicklung in der offenen Jugendarbeit. In: Service National de la Jeunesse (2013) (Hrsg): Handbuch offene Jugendarbeit, p. 83-100.

Biewers S./Willems H. (2013): Qualität als gemeinschaftliche Konstruktion-Evaluation des Qualitätssicherungsprozesses in den Jugendhäusern in Luxemburg, University of Luxembourg, 2013.

Biewers S./Willems H. (2014) (Hrsg.): Selbstevaluation als ein Baustein der Qualitätssicherung, University of Luxembourg, 2014.

Bodeving C. (2009): Das Profil der Jugendarbeit. In: Willems H., Rotnik G., Ferring D., Schoos J., Majerus M., Ewen N., Rodesch-Henges M., Schmit Ch. (2009) (Hrsg.): Handbuch der sozialen und erzieherischen Arbeit in Luxemburg, Luxemburg, p. 745-757.

Bodeving C. (2010): Nicht-formelle Bildung in der Jugendarbeit. Definitionen, Merkmale und Methoden. In: Jugendarbeit als Bildungsarbeit, Arc Nr-19.-archiv fir sozial aarbecht, bildung an erzeiung, p. 28-31.

Bodeving C. (2013a): Offene Kinder- und Jugendarbeit in Luxemburg, In U. Deinet, B. Sturzenhecker (Hrsg.), Handbuch offene Kinder- und Jugendarbeit, Springer VS Wiesbaden, p. 853-862.

Bodeving C. (2013b): Die Bedeutung der pädagogischen Haltung in der non-formalen Bildungsarbeit. In: Service National de la Jeunesse (2013) (Hrsg): Handbuch offene Jugendarbeit, p. 113-126.

Bodeving C./Welter J. (2013): Konflikte: vom belastenden Erlebnis zur Bildungschance. In: Service National de la Jeunesse (2013) (Hrsg): Handbuch offene Jugendarbeit, p. 157-168.

Böhnisch L. (2002): Räume, Zeiten, Beziehungen und der Ort der Jugendarbeit. In: deutsche jugend 2, p. 70-77.

Böhnisch L. (2013): Jugendarbeit als Lernort. In Hafenegger B. (Hrsg.): Handbuch Ausserschulische Jugendbildung, Wochenschau Verlag, 2013, p. 47-66.

Böhnisch L./Münchmeier R. (1990): Pädagogik des Jugendraums. Zur Begründung und Praxis einer sozialräumlichen Jugendpädagogik, Weinheim und München, 1990.

Böhnisch L., Münchmeier R. (1999): Wozu Jugendarbeit. Orientierungen für Ausbildung, Fortbildung und Praxis, 4.Aufl. Juventa, Weinheim, München.

Breede C./von Spiegel H./Sturzenhecker B. (2007): Warum Konzeptentwicklung in der Jugendarbeit. In: Sturzenhecker B., Deinet U. (Hrsg.): Konzeptentwicklung in der Kinder- und Jugendarbeit. Reflexionen und Arbeitshilfen für die Praxis, Juventa Verlag Weinheim und München, 2007, p. 34-50.

Bundschuh S./Jagusch B. (2013): Interkulturelle Jugendbildung. In Hafener B. (Hrsg.): Handbuch Ausserschulische Jugendbildung, Wochenschau Verlag, 2013, p. 187-197.

Cloos P./Königter S./Müller B./Thole W. (2009): Die Pädagogik der Kinder- und Jugendarbeit.2., durchgesehene Auflage. VS Verlag für Sozialwissenschaften, Wiesbaden, 2009.

Deinet U. (2005): Das sozialräumliche Muster in der Offenen Kinder- und Jugendarbeit. In: Deinet U., Sturzenhecker B. (Hrsg.): Handbuch offene Kinder- und Jugendarbeit (3. Auflage), Springer VS Wiesbaden, p. 205-228

Deinet U. (2013): Rauman eignung von Jugendlichen. In: Jugendliche im öffentlichen Raum. Service National de la Jeunesse, 2013.

Deinet U. (2014): Rauman eignung als Bildungspraxis in der Offenen Jugendarbeit. In: Sturzenhecker B., Linder W. (Hrsg.): Bildung in der Kinder- und Jugendarbeit. Juventa Verlag Weinheim und München, p. 111-130.

Deinet U./Okroy H./Dodt G./Wüsthof A. (2009) (Hrsg.): Betreten Erlaubt! Projekte gegen die Verdrängung Jugendlicher aus dem öffentlichen Raum. Verlag Barbara Budrich, Opladen & Farmington Hills, MI 2009.

Deller U. (2003): Jugendarbeit - der Ort, an dem auf nicht affirmative Weise Bildung entsteht, Deutsche Jugend, 7/8, p. 324-329. Juventa Verlag.

Doran G.T. (1981): There's a S.M.A.R.T. way to write management's goals and objectives. Management Review, Volume 70, Issue 11 (AMA FORUM), p. 35-36.

Drogand-Strud M./Rauw R. (2007): Geschlechtsbezogene Pädagogik in der Offenen Jugendarbeit. In: Deinet U./Sturzenhecker B. (Hrsg.): Handbuch offene Kinder- und Jugendarbeit. Wiesbaden, p. 167-180.

Giesecke H. (1980): Die Jugendarbeit, Juventa Verlag.

Hornstein W. (2004): Bildungsaufgaben der Kinder- und Jugendarbeit auf der Grundlage jugendlicher Entwicklungsaufgaben. In: Sturzenhecker B., Linder W. (Hrsg.): Bildung in der Kinder- und Jugendarbeit. Juventa Verlag Weinheim und München, p. 15-33.

Krafeld F.J. (2005): Cliquesorientierte Muster. In: Deinet U., Steinhecker B. (Hrsg.): Handbuch offene Kinder- und Jugendarbeit (3. Auflage). Springer VS Wiesbaden, p. 189-197.

Krisch R. (2005): Sozialräumliche Perspektiven von Jugendarbeit. In: Braun K.H., Wetzel K., Dobesberger B., Fraundorfer A. (Hrsg.): Handbuch Methoden der Kinder- und Jugendarbeit. Lit Verlag, Wien, p. 336-351.

Krisch R. (2009): Sozialraumanalyse als Methodik der Jugendarbeit. In: sozialraum.de (1) Ausgabe 2/2009, URL: <http://www.sozialraum.de/sozialraumanalyse-als-methodik-der-jugendarbeit.php>, Datum des Zugriffs: 19.04.2018

Lindner W. (2013): Prävention und andere «Irrwege» der Offenen Kinder- und Jugendarbeit. Fortsetzung absehbar. In Deinet U., Sturzenhecker B. (Hrsg.): Handbuch offene Kinder- und Jugendarbeit, p. 853-862. Springer VS Wiesbaden, p. 359-371.

Mann C. (2013): Arbeitsrollen in der Offenen Jugendarbeit. In: Service National de la Jeunesse (2013) (Hrsg.): Handbuch offene Jugendarbeit, p. 65-81.

Meisch N. (2009): Die Geschichte der Jugendarbeit. In: Willems H., Rotnik G., Ferring D., Schoos J., Majerus M., Ewen N., Rodesch-Hengesach M., Schmit Ch. (2009) (Hrsg.): Handbuch der sozialen und erzieherischen Arbeit in Luxemburg. Luxemburg, p. 735-743.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse & Service National de la Jeunesse (2016): Die Qualitätssicherung in den Strukturen der Kindertagesbetreuung und der Jugendarbeit.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse & Service National de la Jeunesse, (2018) (Hrsg.): Nationaler Rahmenplan zur non-formalen Bildung im Kindes- und Jugendalter.

Müller B./Schmidt S./Schulz M. (2008): Wahrnehmen können. Jugendarbeit und informelle Bildung. 2., aktualisierte Auflage. Lambertus-Verlag.

Rauw R./Drogand-Strud M. (2013): Geschlechtsbezogene Pädagogik in der offenen Kinder- und Jugendarbeit. In: Deinet U., Sturzenhecker B. (Hrsg.): Handbuch offene Kinder- und Jugendarbeit. Springer VS Wiesbaden, p. 227-241.

Scherr A. (2013): Bildung mit sozialen Ungleichheiten und soziokulturellen Unterschieden. In: B.Hafener (Hrsg.): Handbuch Ausserschulische Jugendbildung. Wochenschau Verlag, 2013, p. 43-56.

Schröder A. (2013): Beziehungsarbeit. In: Deinet U., Sturzenhecker B. (Hrsg.): Handbuch offene Kinder- und Jugendarbeit, Springer VS Wiesbaden, p. 427-431.

Schroeder R. (2013): Offene Jugendarbeit in Luxemburg - ein Überblick über geschichtliche Entwicklungen, aktuelle Rahmenbedingungen und zukünftige Herausforderungen. In: Service National de la Jeunesse (2013) (Hrsg.): Handbuch offene Jugendarbeit, p. 11-36.

Service National de la Jeunesse (2013): Aufsuchende Jugendarbeit. Pädagogische Handreichung, 2013.

Service National de la Jeunesse (2014): Partizipation von Kindern und Jugendlichen. Sammlung der Beiträge der zweiten nationalen Konferenz zur non-formalen Bildung im Kinder- und Jugendbereich. Études et conférences, 2014.

Service National de la Jeunesse (2015a): Thema «Jugendliche und Alkohol» in der Jugendarbeit. Pädagogische Handreichung, Luxemburg, 2015.

Service National de la Jeunesse (2015b): Inklusion. Sammlung der Beiträge der dritten nationalen Konferenz zur non-formalen Bildung im Kinder- und Jugendbereich. Études et conférences, 2015.

Service National de la Jeunesse (2017a): Beobachtung und Dokumentation im pädagogischen Alltag. Observation et documentation dans le quotidien pédagogique. Sammlung der Beiträge der fünften nationalen Konferenz zur non-formalen Bildung im Kinder- und Jugendbereich. Études et conférences, 2017.

Service National de la Jeunesse (2017b): Die pädagogische Haltung. Sammlung der Beiträge der vierten nationalen Konferenz zur non-formalen Bildung im Kinder- und Jugendbereich. Études et conférences, 2017.

Service National de la Jeunesse (2017c): Handbuch zur Konzeptionserstellung für die Kindertageseinrichtungen (SEA). Développement Qualité, 2017.

Service National de la Jeunesse (2017d): Non-formale Bildung im Kinder- und Jugendbereich, Luxemburg, 2017.

Service National de la Jeunesse (2017e): Fragebogen für die offene & aufsuchende Jugendarbeit.

Stoff B./Charles M. (2013): Geschlechtssensible Jugendarbeit. In: Service National de la Jeunesse (2013) (Hrsg.): Handbuch offene Jugendarbeit, p. 141-155.

Sturzenhecker B. (2007): Revisionäre Planung-Bedeutung und Grenzen von Konzeptentwicklung in der «organisierten Anarchie» von Jugendarbeit. In: Sturzenhecker B., Deinet U. (Hrsg.): Konzeptentwicklung in der Kinder- und Jugendarbeit. Reflexionen und Arbeitshilfen für die Praxis. Juventa Verlag Weinheim und München, 2007, p. 220-236.

von Spiegel H. (2007): So macht man Konzeptionsentwicklung in der Kinder- und Jugendarbeit - eine praktische Anleitung. In: Sturzenhecker B., Deinet U. (Hrsg.): Konzeptentwicklung in der Kinder- und Jugendarbeit. Reflexionen und Arbeitshilfen für die Praxis. Juventa Verlag Weinheim und München, 2007, p. 51-95.

von Spiegel H. (2013): Konzeptionen entwickeln in der Offenen Kinder- und Jugendarbeit. In: In Deinet U., Sturzenhecker B. (Hrsg.): Handbuch offene Kinder- und Jugendarbeit. Springer VS Wiesbaden, p. 491-501.

von Spiegel H. (2014): Warum Qualitätssicherung am besten mit der Selbstevaluation gelingt. In: Biewers S., Willems H.: Selbstevaluation als ein Baustein der Qualitätssicherung. Luxembourg: University of Luxembourg, 2013.

Willems H./Heinen A./Meyers C. (2013): Jugendliche als Zielgruppe offener Jugendarbeit. In: Service National de la Jeunesse (2013) (Hrsg.): Handbuch offene Jugendarbeit, p. 37-48.

Willems H./Heinen A./Meyers C./Biewers S./Legille S./Milmeister P. (2010): Zentrale Aspekte zur aktuellen Lebenssituation der Jugendlichen in Luxemburg. In: Ministère de la Famille et de l'Intégration (Hrsg.): Rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg, Luxembourg.



